Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 111 (1975)

Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

27

Montreux, le 3 octobre 1975

1172

éducateur

et bulletin corporatif

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

Photo H. Clot

Communiqués

Le soussigné serait très reconnaissant...

... à la personne qui pourrait lui dire quand l'Ecole normale de Lausanne a exécuté, sous la direction de Charles Mayor, les chœurs d'*Henriette*, de Doret ; *Davel*, de Mayor ; et *Esther*, de Moreau.

Jacques Burdet - 24, Montagilbert - 1005 LAUSANNE.

Lundi 22 septembre, Jean-Jacques Maspéro, notre dévoué président de la SPR, a eu le chagrin de perdre son père, M. Louis Maspéro.

Que notre collègue et ami trouve ici l'expression de notre profonde sympathie et de notre amitié.

Les rédacteurs
de l'« Educateur » et
« Bulletin corporatif ».

XVIIe séminaire SPV

Lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 octobre 1975.

Des places, peu ou prou, sont encore disponibles dans tous les cours. Inscrivez-vous donc sans retard.

AUTREFOIS . . . . . JADIS

1. Petites mains, petits artisans, Mme M. Guex.
2. Chansons d'hier et d'aujourd'hui, M. C. Rochat.
3. Tournons et dansons tous ensemble, M. A. Riom.
4. Tournez rouets et fuseaux, Mlle D. Mussard.
5. Pierres et poteries qui parlent, M. J.-P. Gadina.
6. Enseignement pratique.

B. Programme détaillé.

Consulter l'« Educateur » N° 26 du 26 septembre dernier.

C. Inscription.

Utiliser la formule parue dans le N° 26.

D. Renseignements.

Au secrétariat général de la SPV, Allinges 6, 1006 Lausanne. Tél. (021) 27 65 59.

P. Nicod, secrétaire général SPV.

Vitesse limitée pour votre sécurité

Les professions paramédicales et sociales

Pour ceux et celles qui désirent mettre au service des autres leurs qualités de cœur et leurs dons pratiques, les écoles paramédicales et sociales offrent un choix varié de professions telles que :

— infirmière et infirmier en soins généraux, en psychiatrie, en santé publique ;
— infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie, sage-femme, nurse, aide familiale ;
— jardinière d'enfants, éducatrice maternelle, éducatrice et éducateur spécialisé ;
— infirmière et infirmier assistant, aide hospitalière ;
— assistante et assistant technique en radiologie ;
— laborantine et laborantin médical, employée et employé de laboratoire ;
— diététicienne, cuisinière et cuisinier diététicien ;
— physiothérapeute, orthopédiste, pédicure ;
— ergothérapeute, orthophoniste ;
— orthoptiste, opticien-lunetier ;
— assistante et assistant social, animatrice et animateur de loisirs ;
— droguiste, préparatrice et préparateur en pharmacie, aide en pharmacie ;
— aide en médecine dentaire, technicienne et technicien pour dentistes, hygiéniste dentaire ;
— secrétaire-assistante de médecin.

Tous renseignements et documentation peuvent être demandés au **Service de la santé publique du canton de Vaud.**

BUREAU D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

Rue Cité-Devant 11 - 1000 LAUSANNE - Tél. (021) 20 34 81
Prière de prendre rendez-vous par téléphone

BANQUE VAUDOISE DE CRÉDIT

Toutes opérations bancaires

SIÈGE : **LAUSANNE**

SUCCURSALE : **YVERDON**

20 agences dans le canton

Sommaire

COMMUNIQUÉS
XVIIe Séminaire SPV 618

ÉDITORIAL
Une situation momentanément saine 619

DOCUMENTS
Mettre des notes 620
Les parents et l'école 622

MOYENS D'ENSEIGNEMENT
Le temps qu'il fait 623
De l'histoire 623

CHRONIQUE MATHÉMATIQUE
Garçon, l'addition ! 624

LECTURE DU MOIS
Le 700e anniversaire de la Cathédrale de Lausanne 627

AU JARDIN DE LA CHANSON
La Ronde des Métiers 634

DES LIVRES POUR LES JEUNES... 636

RADIO SCOLAIRE 636

DIVERS
Semaine de culture respiratoire, de relaxation et d'éducation corporelle 639
Campagne de distribution de pommes à la récréation 639

LES LIVRES
Education et politique, Capelle, Jean 639

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs): François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs) :
Lisette Badoux, ch. des Cèdres 9, 1004 Lausanne.
René Blind, 1605 Chexbres.
Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel : **Suisse Fr. 35.— ; étranger Fr. 45.—.**

Editorial

Une situation momentanément saine

La rentrée scolaire, dans nos divers cantons romands, est maintenant accomplie. Où en est-on ? Combien de maîtres sans travail ? Combien de classes sans maître ? Des questions légitimes que tout un chacun se pose.

Un rapide tour d'horizon pédagogique [1] *amène quelques premières constatations :*

— *il est difficile, voire impossible, aux administrations scolaires cantonales de dresser un constat chiffré exact aujourd'hui. Ce n'est que dans quelques semaines qu'on y verra tout à fait clair ;*

— *cependant, d'une manière générale, la situation est saine. Tous les maîtres formés et brevetés ont du travail. Mais un travail malheureusement pas garanti toute l'année. (La fin des périodes d'écoles de recrues, par exemple, rendra à plusieurs classes leur titulaire et mettra du même coup des intérimaires sur le pavé des préaux. Une situation que les divers cours de perfectionnement corrigeront d'ailleurs en absorbant à leur tour des maîtres nommés) ;*

— *il est faux de parler de situation de pléthore (ou de pénurie) globale. Il s'agit de distinguer chaque degré d'enseignement pour lui-même. Par exemple la situation est plus difficile dans les petites classes que dans les grandes. Dans certains cantons on note une forte pénurie au degré supérieur et un encombrement au degré moyen ou inférieur ;*

— *le nombre de classes est presque partout en diminution. Dans quelques régions industrielles particulièrement. Conséquence d'un aplatissement de la courbe de natalité et du départ forcé de beaucoup de travailleurs étrangers ;*

— *plusieurs établissements de formation de maîtres accusent des diminutions d'effectifs d'entrée. Les uns parce qu'ils ont institué un numerus clausus ou augmenté leurs exigences d'admission. D'autres parce que des jeunes gens et jeunes filles renoncent à entreprendre une formation d'enseignant, craignant de se trouver sans emploi dans quelques années.*

Pas de gros problèmes donc actuellement. En revanche les avis sont unanimes : la rentrée de l'automne prochain sera plus difficile.

La simple mise en rapport du nombre de départs prévisibles dans les rangs des enseignants et du nombre de maîtres actuellement en formation est souvent éloquemment alarmante.

Une dernière conclusion enfin.

A tous les échelons chacun est surpris par la soudaineté du renversement de la vapeur. D'aucuns se mettent à rêver de statistiques scolaires « fiables ». D'autres pleurent les planifications à long terme qu'ils n'ont pas su ou pu établir voici quelques années.

Jean-Claude Badoux.

[1] Lors d'une séance du Comité central de la SPR, le 6 septembre 1975.

Mettre des notes

Déclarer de nos jours que l'attribution d'une note à un élève est un mode de jugement très relatif, parfois injuste et ne reflétant en tout cas pas, sous sa forme classique, les compétences de l'individu qu'il prétend juger, devient un truisme pédagogique.

1. En effet, les points suivants sont à relever :

1.1 La note scolaire est relative : elle varie quant à l'étendue de son échelle, d'une région à l'autre (1 à 6 chez certains, 0 à 6, 1 à 10, 5 à 1, 1 à 8 chez d'autres, pour ne citer que quelques normes de cantons suisses).

1.2 Les critères « pour réussir » représentent chez les uns 67 % de l'échelle (Grisons), chez d'autres 60 % (Vaud) ou 50 % à l'échelle primaire et 58 % au cycle d'orientation (Genève).

1.3 La comparaison classe-classe donne des différences parfois fort importantes. Une note 4, par exemple, attribuée pour une même notion dans une même discipline à un élève d'une classe dite « faible », n'aura pas la même signification qu'un 4 dans une classe de compétence moyenne ou dans une classe forte. Et pourtant, ces 3 élèves, fort différents quant à leurs compétences, auront la même indication dans leur livret scolaire.

1.4 Le maître utilise très rarement la totalité de l'échelle pour l'attribution des notes. Soit ses résultats se concentrent sur le centre, soit sur la moitié supérieure, s'il est indulgent, soit sur la moitié inférieure, s'il est sévère.

1.5 Cet « effet de halo » varie d'une manière tellement importante d'un enseignant à l'autre, qu'additionné aux points soulevés plus haut, il condamne la note à n'être plus qu'un « système sans signification ».

2. La note scolaire ne fournit pas d'indications sur les connaissances et les compétences RÉELLES des élèves.

2.1 Le système de contrôle est tel que, sur le même sujet (en tant que contenu d'un domaine), la forme de rédaction (questions à choix multiple, textes lacunaires, questions-réponses, etc.), le choix du champ d'investigation (évidemment partiel), le niveau du vocabulaire... donne au hasard une prépondérance qui ne permet pas à l'examinateur de se forger une opinion sur la valeur et l'étendue des possibilités d'un élève dans la discipline concernée. En effet, une simple modification de la forme des questions sur un contenu parfaitement identique, détermine des modifications de classement qui peuvent atteindre 60 % de l'effectif examiné. (Un tel, 3e, peut se retrouver 18e et vice versa.)

3. Enfin, la note scolaire est doublement sélective.

3.1 En premier lieu, parce qu'elle classe les élèves à l'intérieur d'une échelle en bons, moyens et mauvais.

3.2 En second, parce que le système ou la « grille de jugement » ne s'appuie que sur un seul et unique critère d'intelligence : celui de l'intelligence déductive-convergente. Tout l'enseignement, la rédaction des livres scolaires, les tests (cf. : par exemple, la BASC employée au CO de Genève), les contrôles des maîtres ou des inspecteurs, sont fixés sur ou procèdent de cette forme. Or, en réalité, il existe 3 formes principales d'intelligence :

— l'intelligence déductive-convergente (notée DC) ;
— l'intelligence intuitive-divergente (notée ID) ; (une intelligence qui trouve à une tâche donnée plusieurs solutions complémentaires ou qui peut trouver des solutions sans pouvoir les expliquer).
— l'intelligence pragmatique (notée P).

Fig. 1.

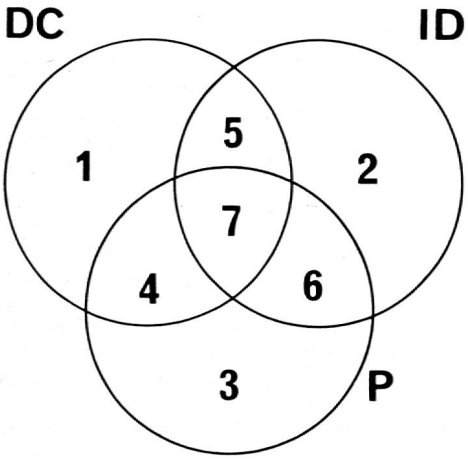

4. Si l'on mélange, théoriquement, en un diagramme de Venne (fig. 1), ces 3 formes de base, on obtient 7 catégories. L'enseignement sous sa forme actuelle la plus générale correspond parfaitement bien au type 1, relativement aux types 4 et 5, médiocrement au type 7 et pratiquement pas aux types 2, 3. 6. La lecture des recherches sur les échecs scolaires (Haramain, Roller, Rouiller, pour ne citer que des gens de chez nous) nous apprend que 40 à 45 % d'élèves sont en échec. L'explication partielle de ce phénomène ne réside-t-elle pas dans le fait que les critères de jugement sont fort relatifs donc partiaux et que l'administration de critères opposés (types 3 ou 6) à des individus du type 1 fait apparaître chez ces derniers un fort contingent de « retardés », la réciproque étant également vraie, d'où les échecs constatés.

5. Après la lecture de ces 4 derniers points (lire en complément : G. de Landsheere. « Evaluation continue et examens. Précis de docimologie. » Nathan. Education 2000, 1972), nous pouvons nous poser la question : « Alors, que faire ? »

5.1 Notons tout d'abord que le système scolaire, actuellement appliqué dans la majorité des cas, ne donne pas un bilan aussi catastrophique que certains esprits chagrins voudraient lui attribuer. Mais il est, comme tout système, prisonnier d'une évolution et naturellement de plus en plus périmé au fil du temps. Au même titre que l'enseignement livresque et mnésique des jésuites a eu son heure de gloire, au même titre, la didactique de type herbartien commence à dater. Si l'on veut donc améliorer l'existant, il faut empoigner solidement le problème à la base et en modifier le contenu en fonction des constatations enregistrées et des bilans exécutés.

6. Brossons un tableau succinct de ce qui pourrait être réalisé.

6.1 Tout d'abord, le système de notation actuel devrait être remplacé par la notion « d'indices de maîtrise ».

Cette conception permet :

6.1.1 **de répertorier** l'éventail des performances d'un individu ou d'un groupe, de contrôler l'acquis à la fin d'une période d'enseignement (fonction diagnostique) ou à son début (pré-requis), d'interpréter directement les résultats en fonction des objectifs ;

6.1.2 **de constituer** un bilan avant, en cours et après un traitement pédagogique ou l'introduction d'un matériel spécifique ;

6.1.3 **de déterminer** les différences entre un groupe qui a suivi une certaine méthode et un autre qui ne l'a pas suivie ; les sujets qui ont profité du traitement et ceux auxquels il n'a rien servi ;

6.1.4 **de procéder** à une bonne hiérarchisation du contenu pédagogique.

7. Cette application nécessite la réalisation, pour chaque discipline, d'un « dictionnaire des items » suivi d'un « testing » systématique de ces items sur un échantillon représentatif de la population.

7.1 En résumé, l'application de ce sys-

tème de détermination fonctionne sur une codification de type binaire : « sait ou maîtrise la notion » (1) et « ne sait pas » (0). Le schéma de comparaison correspond à une observation (0_1) avant traitement pédagogique puis à une observation (0_2) après traitement, soit $0_1 \times 0_2$ (prétest - traitement - posttest).

7.2 Nous obtenons, **pour chaque item,** le tableau suivant :

PRÉTEST	POSTTEST : Maîtrise (1)	POSTTEST : Non maîtr. (0)
Non maîtr.	f01	f00
Maîtrise	f11	f10

Fig. 2

f indique le nombre d'élèves (fréquence) d'une catégorie.

f01 sera le nombre d'élèves qui ont échoué au prétest et réussi au posttest. C'est également l'indice de validité du traitement.

f00 : nombre d'élèves ayant échoué au pré et au posttest. C'est l'indice d'inefficacité du traitement et l'indication que l'item concerné doit être déplacé (notion à remettre à plus tard).

f11 : élèves qui ont réussi au pré et au posttest. Indice d'inutilité du traitement et remaniement des items (notion à déplacer plus tôt).

f10 : élèves qui ont réussi au prétest mais échoué au posttest. Indice d'aberrance du traitement. Cette dernière fréquence est, en général, faible et tend vers 0. Elle peut donner lieu à plusieurs explications : traumatisme ou maladie de l'élève, tricherie, intervention du hasard dans les analyses de type « questions à choix multiples », etc.

(Signalons qu'actuellement, une recherche de ce type est accomplie en France par un groupe d'enseignants de CES, sous l'égide de l'INRDP, pour le français, la mathématique, l'histoire, la géographie et divers aspects de la biologie.)

7.3 Des formules statistiques, tirées de la fig. 2, permettent de calculer :

— un indice de « superfluité » de l'item ;
— un indice « d'aberrance » (dans le cas d'une analyse a posteriori) ;
— un indice de « régulation spécifique » (efficacité du traitement pédagogique);
— un « coefficient de régulation » (qui met en évidence les effets nuls du traitement) ;
— un « indice des effets produits » (mise en évidence de l'influence des items d'un sous-ensemble d'objectif).

8. Le rôle du formateur, en fonction de ce qui vient d'être développé, est triple.

8.1 Sa première fonction est une « fonction diagnostique ». L'élève connaît-il ou ne connaît-il pas les prérequis nécessaires ? (2 exemples simples : pour commencer l'étude de la division, un enfant sait-il soustraire et recomposer un nombre ? Pour accorder correctement un verbe connaît-il la « fonction sujet », sans écran, avec écran, avec permutation verbe-sujet ? etc.)

8.2 Sa deuxième fonction est une « fonction pronostique ». L'élève qui a montré une certaine compétence par le biais d'une certaine performance maîtrise-t-il assez bien le sujet (franchissement de seuil) pour pouvoir valablement continuer ?

8.3 La troisième est une « fonction régulatrice ». Si le pronostic est négatif, le maître doit combler les lacunes constatées avant de continuer.

9. Pour cela, IL TRAVAILLERA de nouveau SUR 3 PLANS.

9.1 L'analyse des items lui permettra de déterminer un « noyau B » qui constituera les notions essentielles du programme fondamental mis au point.

9.2 Un « noyau C » représentera un « palier de récupération » pour la phase de régulation. La matière sera présentée sous une forme différente de celle du « noyau B », forme adaptée aux composantes de l'élève.

9.2.1 Cette forme consiste à prendre conscience du fait que les facultés principalement mises en jeu dans tout phénomène d'apprentissage sont : l'audition (A), le langage (L), la motricité (M), la vision (V). Selon la formation du maître et sa conception de l'enseignement, certaines de ces facultés sont particulièrement employées, d'autres moyennement, d'autres presque pas.

Pour expliquer le système et par convention, un facteur privilégié sera noté : **L**, un facteur assez présent sera noté A ; seule la lettre figurera s'il est peu mis à contribution : V ; il disparaîtra de la liste s'il est pratiquement absent : (M).

Dans l'école traditionnelle, le schéma couramment employé par la force des choses est du type **A** V L pour les élèves et **L** M V pour le maître.

Les élèves des groupes 2, 3, 6 (cf. : fig. 1) ont un « schéma préférentiel » du type **M** V A. On se rend compte immédiatement que le schéma ci-dessus **A** V L) ne correspond pas aux possibilités des catégories citées. Ce sera donc au maître de modifier (sur le même contenu) sa présensation des notions du « noyau C » en fonction des aptitudes prédominantes décelées chez l'élève.

(*Remarque :* Le cadre de ce bref article ne nous permet pas de développer tout le système et ses incidences. Seul un bref aperçu du principe est esquissé ici.)

9.3 Un « noyau A » sera destiné aux élèves dont la compréhension des tâches et l'absorption rapide du « noyau B » permettent de compléter le programme fondamental (B) par un programme de développement.

10. Synthèse

La synthèse des points soulevés (analyse des items, franchissement de seuils, plusieurs méthodes dans une même classe, présentations en fonction des formes d'intelligence, régulation en rapport avec les indices de maîtrise, etc.), nécessite :

10.1 L'abolition de la notation traditionnelle.

10.2 L'abolition d'un programme structuré, identique pour tous, à temps fixé préalablement pour l'apprentissage d'un contenu X.

10.3 Le nécessité de travailler en « temps aléatoire » ou, si l'on préfère, en « temps d'apprentissage relatif » pour chaque élève (actuellement le temps est identique pour tous). Cette conception permet de passer de la courbe gaussienne (analyse de « compétences » étendue à tous les élèves) à une courbe en « J » (analyse spécifique de la maîtrise d'items pour l'élève).

10.4 Nécessité, pour l'enseignant, de suivre ses élèves pendant 2 ans consécutifs au moins.

10.5 Nécessité, dans les classes supérieures à plusieurs maîtres, de réduire le nombre d'enseignants par classe afin d'augmenter le « temps de contact ou de présence » avec les élèves. (L'idéal serait, dans ce cas-là, 2 maîtres, l'un responsa-

ble des disciplines dites scientifiques, l'autre responsable des disciplines dites littéraires.)

10.6 *Remarque :* Ceci ne signifie aucunement qu'il faut supprimer un programme (il est simplement présenté d'une autre manière) ou qu'il faut supprimer des présentations de type déductif-convergent. (Les élèves du type 1 existent et ils seraient lésés à leur tour si on leur donnait une nourriture pédagogique de forme différente.) Bien au contraire, l'élève devra aborder une tâche avec la mise en action de ses possibilités les plus marquantes et de son « schéma préférentiel » pour lui permettre ensuite de pénétrer dans les autres types « d'intelligence » afin d'augmenter et de développer le nombre « d'outils mentaux » à l'état latent. (Un déductif-convergent devra, par exemple, pénétrer dans le domaine des intuitivo-divergents ou des manuels et vice versa.)

10.7 On pourra objecter que l'application systématique des principes cartésiens, qui conditionnent la majorité des conceptions et applications scolaires de nos pays industrialisés, permet d'envoyer des hommes sur la lune. Ce fait est indéniable. Mais un autre fait patent, que l'on passe en général sous silence, démontre que cette application du cartésianisme sclérose parallèlement les autres facultés : divergence réduite à sa plus simple expression, habileté manuelle non ou mal développée, intuition nettement en régression. (Pour deux points, par exemple, intuition et divergence, une investigation que nous avons faite récemment auprès d'ingénieurs chimistes, de techniciens et de formateurs dans le domaine bancaire a montré une indigence, voire des blocages de ces facultés, démontrant ainsi le non développement de ces « aptitudes » et le constat de l'amorce d'un processus de disparition. Ce point nous apparaît comme suffisamment grave pour que nous le soulignions car il est imputable au système scolaire mis en place.)

11. Conclusion

Les quelques principes docimologiques et certains aspects du rôle du formateur que nous venons d'esquisser appartiennent à une des voies dans laquelle l'enseignement contemporain devrait, à notre avis, s'engager.

Un certain nombre de recherches dans le domaine et un certain nombre d'expérimentations sont en cours actuellement. Elles ont l'inconvénient d'être extrêmement limitées dans le temps et dans l'espace, faute de moyens pécuniaires suffisants et d'une approbation de la part des autorités scolaires. Nous pensons, pour notre compte, que l'application systématique de ces principes permettrait de résorber dans une proportion appréciable le taux des échecs scolaires.

A quand une école d'application, s'étendant *à l'ensemble* de la scolarité obligatoire, avec une équipe de maîtres polyvalents susceptibles d'appliquer les schémas proposés et de contrôler *expérimentalement* (et non plus empiriquement) le bien-fondé de la didactique préconisée, équipe responsable, par la suite, de la formation des autres, pour le plus grand bien des catégories lésées ?

L. Massarenti.
professeur à l'Université de Genève.

Les parents et l'école

Des nécessités de mise en page ont empêché la publication de l'article que voici dans l'« Educateur » n° 19 consacré tout entier au thème : Les parents et l'école.
Réd.

Il est embarrassant de devoir s'exprimer — modestement — sur les relations parents-maîtres, quand, aussi loin qu'on s'en souvienne, leur utilité et leur nécessité n'ont jamais été mises en doute. A force d'être évidente, cette notion perd presque toute substance. Et pourtant la situation d'enseignante et de mère de famille est privilégiée à cet égard : connaissant l'école de l'intérieur et de l'extérieur à la fois, grâce aux échanges de propos avec les parents des camarades de nos enfants. La vie d'un village, plus à notre mesure, favorise d'ailleurs grandement les contacts et, moins qu'en ville, la vie est cloisonnée et le maître, celui que l'on se gêne d'aborder.

Ce qui me semble important pour l'enfant, c'est que les contacts entre son maître et ses parents n'aient pas seulement lieu en période de crise, alors qu'il est mis en question, expliqué, analysé... mais dans des conditions normales, simplement parce que sa famille s'intéresse à ce qu'il fait, au cadre et au climat dans lequel il travaille. Les enfants sont généralement heureux d'inviter leurs parents à l'école, de leur servir de guide dans cette partie de leur vie dont ils n'entendent parler que par bribes.

Dans une école en mutation, telle que nous la vivons maintenant, où les structures changent parce que les objectifs sont reconsidérés, où les méthodes pédagogiques évoluent aussi, les contacts parents-élèves sont nécessaires pour dissiper inquiétudes ou malentendus éventuels, pour que les parents sachent ce que fait l'enfant, afin de pouvoir l'aider au besoin... ou justement s'en garder.

Les réunions dans les classes permettent aux différents maîtres de présenter leur travail, leurs objectifs, les méthodes utilisées, et aux parents de s'exprimer aussi librement que le manque d'habitude de ces réunions le leur permet. Les matinées « portes ouvertes » — même si les leçons manquent peut-être de la liberté habituelle — donnent un aperçu de la vie et du travail scolaires, du comportement de l'enfant dans l'ensemble, de la qualité des rapports maîtres-élèves. En tant qu'enseignante, et malgré une certaine tension, je suis très heureuse de cette possibilité de contact ; j'ai l'impression que mon travail est mieux compris et que moi-même je comprends mieux certains élèves.

En effet, il ne faut pas oublier que si ces échanges sont utiles aux parents, ils ne le sont pas moins pour le maître, non seulement en ce qui concerne la connaissance qu'il peut avoir des élèves, mais aussi en ce qui concerne la manière dont son enseignement « passe » ou « passe moins », les répercussions de son attitude ou de ses propos sur les enfants. Il peut être amené à corriger la trajectoire, il sera peut-être plus attentif à tel ou tel aspect des choses.

Ce qui me surprend, c'est que des parents négligent ou refusent cette occasion de contact — il s'en trouve chaque fois, presque toujours les mêmes, ou alors le père ne vient pas. Je le regrette tout d'abord pour les enfants — on ne fait pas assez cas de leur travail, ils se sentent seuls au milieu de leurs camarades accompagnés, ou on leur fait sentir une hostilité qui les déchire.

Je vois quelques raisons à ce manque de contacts : — une gêne ancienne et difficile à vaincre — une fausse honte de parents dont les enfants peinent — ou une hostilité au maître ou au système et la volonté de conserver sereinement les préjugés.

En conclusion, je suis favorable aux contacts — d'abord pour décloisonner la vie de l'enfant — sous quelque forme qu'on les envisage le plus ouvertement possible : séances de parents — classes ouvertes suivies de débat — exposition de travaux en classe...

Jacqueline Chevalley.

« Moyens d'enseignement »

Le temps qu'il fait

Ce thème, proposé par le Plan d'études romand, dans le cadre de l'environnement de l'enfant, se prête bien à une étude objective et vivante, en particulier dans les écoles rurales, dès la 4e primaire.

Un tel sujet, qui est en soi un vaste centre d'intérêt, peut être abordé, soit d'un point de vue scientifique, soit sous son aspect littéraire. Le présent travail se borne à la première approche, en offrant à l'instituteur une gamme de suggestions qui lui permettront, avec la participation active de ses élèves, de décrire visuellement et simplement un phénomène naturel complexe, dynamique : le temps qui se fait, qui se tisse au fil des jours.

Ce travail est divisé en deux parties :

Une partie originale, pratique, montrant comment on peut atteindre l'objectif ci-dessus.

Une partie documentaire sous la forme d'un petit guide météo, conçu de manière à pouvoir être transformé en fiches A5, à l'usage des élèves, texte d'un côté, croquis de l'autre.

30 p. A4 ; 80 croquis. Prix de vente : 7 fr. Centre d'information des instituteurs, Vernier-Genève, CCP 12-15155.

De l'histoire

D'un collègue jurassien nous avons reçu la lettre suivante :

Dans l'« Educateur » No 23, vous avez très bien présenté les sceaux créés par MM. Duperrex et Maeder. Cette admirable réalisation est si bien conçue, que je l'ai achetée, utilisée puis complétée. Pour mes élèves jurassiens, j'ai coulé des fac-similés de sceaux se rapportant à l'histoire de mon coin de pays.

Ce travail pourrait être utile à mes collègues.

Je serais disposé à couler d'autres exemplaires pour d'éventuels amateurs.

A disposition :

Imier de Ramstein 1384 : Lettre de franchise des Franches-Montagnes.

Delémont 1500.

Imier de Ramstein.

St-Ursanne chapitre 1200.

Porrentruy 1400.

Amt Erguel

Uri 4e sceau 1489

Schwytz 2e sceau 1450.

Unterwald vers 1291.

Pour la somme de Fr. 3.— je livrerais volontiers des fac-similés en plâtre de ces sceaux ou des matrices en caoutchouc permettant de couler d'autres exemplaires.

P. Burkhardt, instituteur,
rue des Sels 16, 2800 Delémont.

KUBISCHE MODELLE AUS HOLZ **Basis 10 cm**
MODÈLES DE SOLIDES EN BOIS **10 cm d'arête**

Die Kuben sind aus verleimtem Buchenholz angefertigt, naturfarbig und leicht mattiert
Les cubes sont confectionnés en bois de hêtre collé, de couleur naturelle et laqué mat.

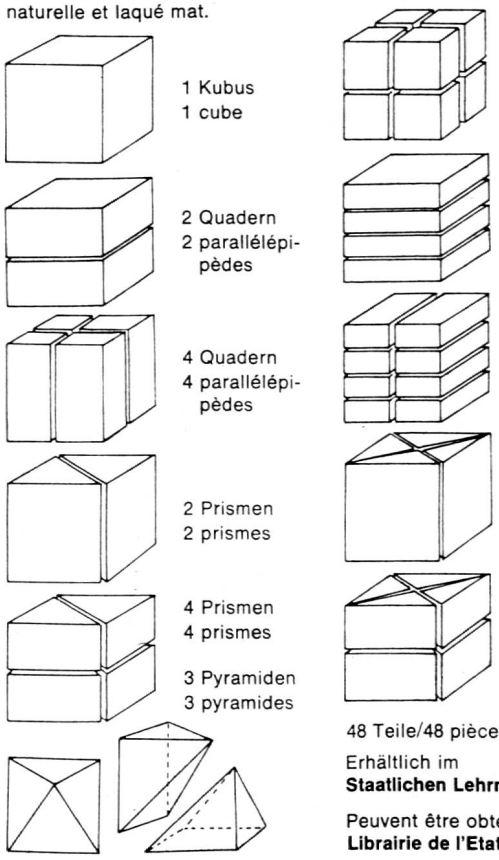

48 Teile/48 pièces: Fr. 138.—

Erhältlich im
Staatlichen Lehrmittelverlag Bern

Peuvent être obtenues à la
Librairie de l'Etat de Berne

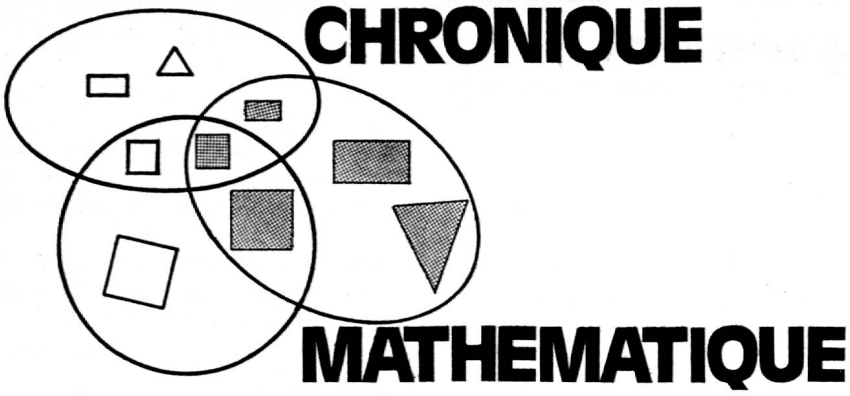

Garçon, l'addition !

(ou l'art de mettre en tableaux !)

GARÇON !... L'ADDITION...

Voici le moment de régler l'addition...
Dans celle-ci, certains chiffres vous sont donnés, tandis que d'autres ont été camouflés par les reliefs du festin... Un même chiffre égalant toujours le même symbole (aliment ou boisson). A vous de reconstituer cette addition ?...

Un élève m'a apporté l'autre jour ce délicieux problème qu'il avait tiré du journal « Ici Paris », m'a-t-il dit, et pour lequel il me demandait de lui donner la solution. J'ai alors posé cette énigme à la classe, une 6e année, organisée par groupes que j'ai fait discuter : discussion dirigée, orientée par mes questions, de manière à relancer chaque fois l'intérêt.

Chaque équipe possédait une photocopie du dessin. L'opération elle-même avait été reproduite au tableau noir. Voici, sous forme d'un « sténogramme posthume » ce que cela a donné. En italique et entre guillemets ,les paroles du maître ; précédées d'un tiret, les réflexions ou réponses des enfants ou des équipes.

« Mes enfants, observez bien ce problème... Lisez ce qu'on demande... comprenez-vous ? »

Réponses diverses, enthousiasme, etc.

« Observez bien cette opération : il y a quelque chose de particulier à remarquer au résultat, par rapport aux trois termes de l'addition. »

— Il y a quatre chiffres au résultat.
— Donc ça fait plus de mille !
— Ou peut-être plus de 2000.
— Ou même plus de 3000 !

« Attention, centrez votre attention et vos réflexions sur l'addition des centaines. Vous pourrez alors me dire si c'est plus de mille, de 2000 ou de 3000. »

— Pour savoir il faut donner au chianti et au poisson les plus grandes valeurs possibles.

— Essayons 8 et 9.
— Ou 9 et 8 !
— Cela donne $3 + 8 + 9 = 20$.
— Ou $3 + 9 + 8 = 20$.

« Quelque chose me gêne dans ce que vous déclarez, observez bien ! »

— Bien sûr ! Ce n'est pas possible dans les deux cas, puisqu'on doit avoir le même chiffre au troisième terme et au résultat.

— Mais non ! c'est même impossible d'avoir 9 et 8 puisque le 8 est déjà utilisé !

— Alors il faut essayer avec 9 et 7 : $3 + 9 + 7 = 19$; impossible, les deux chianti n'ont pas le même chiffre.

— Alors $3 + 7 + 9 = 19$... c'est juste !

« Je ne sais pas si c'est juste, c'est en tout cas possible. Mais n'y aurait-il pas d'autres possibilités ? »

— Ah oui ! il faut essayer avec 6 et 9 : $3 + 6 + 9 = 18$ non !

— Avec 6 et 7... $3 + 6 + 7 = 16$... c'est le contraire (sic !) : $3 + 7 + 6 = 16$, c'est aussi possible.

— Et avec 5 et 7... $3 + 5 + 7 = 15$...

c'est aussi l'inverse : 3 + 7 + 5 = 15, c'est encore possible.

— Et avec 7 et 4 ? 3 + 7 + 4 = 14, possible.

— Avec 7 et 3 ? 3 +... ah non, pas possible puisque le 3 est déjà utilisé !

— Avec 7 et 2... 3 + 7 + 2 = 12, cela va aussi !

— Et avec 7 et 1... 3 + 7 + 1 = 11, on ne peut pas avoir 1 pour le chianti et pour le poulet.

— Cela nous fait beaucoup de possibilités, et on n'est guère avancé !

... (les enfants sont perplexes).

« Résumons peut-être les possibilités... vous verrez alors quelque chose apparaître. »

Une équipe présente :

3	3	3	3	3
7	7	7	7	7
+ 9	+ 6	+ 5	+ 4	+ 2
19	16	15	14	12

Elle déclare : il n'y a pas moyen d'avoir autre chose que 1 aux milliers !

« Je n'en suis pas si certain que cela !... (les enfants sont étonnés et presque offusqués que je mette leur découverte en doute !) *Vous oubliez que l'on pourrait avoir une centaine supplémentaire par l'addition des dizaines... »*

— Cela ne changerait que dans le premier cas ; cela ferait 20.

— Mais alors pas possible, puisque les deux chianti auraient des chiffres différents !

— Et pas possible non plus puisque le zéro est déjà pris !

— Mais on pourrait quand même avoir 19 autrement... c'est-à-dire avec 3 + 6 + 9 + la centaine supplémentaire = 19.

— D'accord, mais tu conviendras qu'on peut quand même dire qu'il est impossible d'avoir 20.

« Bravo mes enfants, bien raisonné... Mais quelle est la conclusion actuelle de tout cela ? »

— On doit trouver plus de 1000 et moins de 2000 !

— Tu ferais mieux de dire que c'est entre 1000 et 2000 !

— Donc le chiffre qui correspond au poulet du résultat est 1.

— Et le poulet du troisième terme est forcément 1 aussi.

« Bravo Luc. J'écris donc ce que nous savons maintenant de cette addition :

	3	–	–
	–	–	*8*
+	–	*0*	*1*
1	–	–	–

» J'aimerais que vous continuiez à raisonner, à observer l'addition de la colonne des centaines. Vous avez trouvé qu'on ne pouvait pas atteindre 20 centaines (2000), mais est-ce bien 10 centaines (1000) qu'il faut au moins *atteindre ? »*

— Forcément.

— Non ! parce que la fiasque serait 0. Et le zéro est déjà utilisé.

— Ah oui !

— Alors pas non plus onze centaines (1100) puisque le 1 est déjà réservé au poulet.

— C'est donc 12 centaines au moins.

— Mais pas 13 centaines puisque le 3 est déjà noté.

« Seriez-vous capables de dresser un tableau des différentes possibilités d'addition des centaines et de déceler celles qui sont possibles et celles qui ne le sont pas.[1] *Pour vous aider je vous suggère de noter les chiffres qui nous restent à disposition pour compléter. »*

— Facile ! 2, 4, 5, 6, 7 et 9.

— M'sieur ! il reste six chiffres et il y a encore six symboles différents. Donc cette addition utilise tous les chiffres !

« Certes, tu as raison, mais ta remarque nous avance-t-elle beaucoup pour notre recherche ? »

— Non, évidemment !

« Chercher, observez cette addition des centaines. Essayez d'ordonner vos observations et de les noter ! »

Discussion passionnée et longue... tâtonnements réfléchis... maladroits aussi... une équipe présente ceci :

Si la fiasque vaut	**Le total des centaines est**	**Donc le poisson vaut**
2	12	12 – 3 – 2 = 7
3	pas possible, le 3 est déjà utilisé	
4	14	14 – 3 – 4 = 7
5	15	15 – 3 – 5 = 7
6	16	16 – 3 – 6 = 7
7	17	17 – 3 – 7 = 7
9	19	19 – 3 – 9 = 7

— Puisqu'on trouve toujours 7, le poisson vaut 7 dans n'importe quel cas !

« Vous avez presque raison, mais une chose me gêne dans votre tableau. »

— Oh ! j'ai trouvé : la fiasque et le poisson ne peuvent pas valoir tous les deux sept... donc à supprimer !

« Que veux-tu supprimer ? »

— Ce n'est pas véritablement supprimer, mais on peut dire que le poisson vaut sept, mais qu'alors la fiasque ne vaut pas sept.

Une autre équipe présente ses observations ainsi :

Addition des centaines

Trois	3	3	3	3	3	3	3	3
Poisson	7	7	7	7	7	7	7	7
Fiasque	+ 2	+ 3	+ 4	+ 5	+ 6	+ 7	+ 8	+ 9
	12	13	14	15	16	17	18	19
	P	I	P	P	P	I	I	P

P = possible I = impossible

— Le poisson vaut sept, déclare unanimement l'équipe appuyée par la première qui était arrivée à la même conclusion.

— A moins que cela soit six, insinue Luc, le petit génie de la classe, au cas où il y ait une centaine supplémentaire par l'addition des dizaines !

« Bien raisonné, Luc ! Vous pensez donc que le poisson peut valoir six ou sept. Etes-vous absolument certains qu'on ne peut pas donner une autre valeur à ce poisson ? »

— Oui, M'sieur, parce que si on change la valeur du poisson, automatiquement on n'a plus les deux fiasques avec le même nombre.

Deux autres équipes sont moins convaincues. Elles ont tôt fait d'établir des tableaux de possibilités en donnant successivement au poisson les valeurs 2, 4, 5, 6, 7 et 9 pour s'apercevoir qu'avec 2, 4, 5 et 9 tout est impossible et qu'avec le 6 ce n'est possible que s'il y a une centaine supplémentaire.

« Alors que savons-nous maintenant exactement ? »

— Nous savons l'emplacement des trois, huit, zéro et un comme vous les avez mis au tableau, et nous savons que le poisson vaut six ou sept.

« Qui précise mieux ? »

— Le poisson vaut sept s'il n'y a pas de centaine supplémentaire par l'addition des dizaines.

— Le poisson vaut six s'il y a une centaine supplémentaire par l'addition des dizaines.

« Très bien. Si vous observiez maintenant l'addition des unités puisqu'on en connaît déjà deux chiffres, le 8 et le 1 du poulet. »

Les équipes cherchent à nouveau :

— En tout cas, là, on trouve plus que dix, parce que 8 + 1, ça fait déjà neuf, plus quelque chose pour le raisin, on doit trouver au moins dix.

— Pas possible à cause du zéro !

— Il faut dresser une nouvelle table des possibilités.

Enthousiasme général !

Deux équipes obtiennent la table correcte ci-dessous :

Addition des unités

Raisin	2	4	5	6	7	9
8	8	8	8	8	8	8
1	1	1	1	1	1	1
—	—	—	—	—	—	—
Flan	11	13	14	15	16	19
	I	I	P	P	P	I

— Le raisin peut donc valoir cinq, six ou sept, et réciproquement le flan peut donc valoir quatre, cinq ou six.

« Continuez à raisonner en pensant aux dizaines, mais aussi aux centaines... On a vu que le poisson valait six ou sept. »

— Il faut encore dresser une table des possibilités, puisqu'on sait que le flan vaut quatre, cinq ou six.

— Oui mais ça devient plus compliqué parce qu'il faut tenir compte des possibilités dans les unités et du fait qu'il y a obligatoirement une dizaine supplémentaire par l'addition de ces unités.

On obtient dans les équipes des travaux de ce genre :

a) **Addition des dizaines**

Si le raisin vaut 7, alors le flan vaut 6. Donc :

Flan	6	6	6	6	6	6	6
Soupière	2	4	5	6	7	8	9
Zéro	0	0	0	0	0	0	0
	—	—	—	—	—	—	—
Poire	9	11	12	13	14	15	16
	P	I	P	I	P	I	I

b) **Addition des dizaines**

Si le raisin vaut 6, alors le flan vaut 5. Donc :

Flan	5	5	5	5	5	5	5
Soupière	2	4	5	6	7	8	9
Zéro	0	0	0	0	0	0	0
	—	—	—	—	—	—	—
Poire	8	10	11	12	13	14	15
	I	I	I	P	I	I	I

c) **Addition des dizaines**

Si le raisin vaut 5, alors le flan vaut 4. Donc :

Flan	4	4	4	4	4	4	4
Soupière	2	4	5	6	7	8	9
Zéro	0	0	0	0	0	0	0
	—	—	—	—	—	—	—
	7	9	10	11	12	13	14
	P	I	I	I	P	I	I

« Vos tableaux sont tous intéressants, mais en plaçant vos P et vos I, vous avez tous oublié quelque chose ! »

... (Pas de réponse — déception !)

« Je vais vous aider : vous devez vous souvenir qu'au début vous avez trouvé que le poisson valait six ou sept. Quand vaut-il six ? Que faut-il pour qu'il vale sept ? »

— Il vaut sept s'il n'y a pas de centaine supplémentaire par l'addition des dizaines.

— Il vaut six s'il y a une centaine supplémentaire par l'addition des dizaines.

« Alors, reprenez vos « possible » et vos « impossible » en pensant à cela. »

L'équipe a) répond avec un éclat de rire pour son travail inutile :

— On a fixé sept au raisin et six au flan, donc tout est impossible !

L'équipe b) trouve que son un plus cinq, plus six, plus zéro égale douze, possible, n'est en réalité pas possible : — puisque poisson et soupière seraient tous deux avec un six.

L'équipe c) analyse ainsi :

— Un plus quatre, plus deux, plus zéro, égale sept... Possible, devient impossible puisqu'il faudrait également sept pour le poisson ; un plus quatre, plus sept, plus zéro égale douze. Possible, reste possible puisqu'il faudrait alors donner six au poisson.

— Il semble bien que c'est la seule possibilité !

« Qu'obtenez-vous alors exactement ? »

— Cinq pour le raisin, quatre pour le flan, sept pour la soupière, deux pour la poire, six pour le poisson.

— M'sieur, il faut vérifier en effectuant l'addition maintenant qu'on a tous les chiffres.

Chaque équipe s'empresse d'obtenir :

		3	4	5
		6	7	8
+		9	0	1
	1	9	2	4

J.-J. Dessoulavy.

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE

met au concours un poste à temps complet de

secrétaire général et animateur

Attributions :

Secrétariat général de l'UP ; relations avec les sections de l'UP ; formation et perfectionnement des enseignants et animateurs UP ; responsabilités pédagogiques et d'animation ; recherches en matière d'éducation des adultes.

Compétences requises :

Formation universitaire ou jugée équivalente. Expérience en matière d'éducation des adultes ; pratique de l'animation. Sens du travail en collaboration et de l'organisation. Langue maternelle française ; bonnes connaissances en allemand.

Conditions financières :

Selon degré de formation et compétence.

Entrée en fonction :

1er janvier 1976 ou date à convenir.

Les intéressés peuvent s'adresser à M. Bernard Mertenat, ingénieur, président de l'UP jurassienne, 2741 Belprahon (tél. (032) 93 27 87 ou (032) 93 11 67, bureau). Ils recevront à la même adresse tous renseignements concernant le cahier des charges et le traitement.

Les postulations sont à envoyer à la même adresse, accompagnées d'un curriculum vitae, jusqu'au 30 octobre 1975.

Lecture du mois

Dans la ville de Lausanne, seuls les enfants ont dormi en cette nuit du 19 au 20 octobre 1275. Tout le monde est en effervescence. Le soir est descendu tout rose derrière le Jura et a baigné de clartés cuivrées Notre-Dame de Lausanne, la nouvelle cathédrale enfin terminée et qui va être consacrée solennellement.

Tant dans la Cité que dans le Bourg, la réjouissance est générale. Le guet et ses compagnons ont été renforcés, et vêtus de neuf. On entend le pas cadencé des patrouilles parcourant les rues.

Les volets de bois n'ont pas été clos, et les éblouissants feux de joie allumés par les maisonneurs, sur les places et aux carrefours, illuminent les chambres. L'aube point sur la ville en fête. Jamais le lac n'a paru si beau ; et Notre-Dame se dresse dans le soleil levant, se détachant contre les feuillages de pourpre et d'or de Sauvabelin.

Les fenêtres étroites sont encombrées de têtes. Tout le parcours du cortège se remplit d'une foule colorée, en vêtements de fête. Des hommes d'armes et des valets de ville endiguent ce fleuve humain. On a passé la nuit dehors, les hôtelleries regorgeant d'hôtes.

Aux alentours de Notre-Dame, chaque maison a fait toilette. Dans le coin des orfèvres, au midi, calices et reliquaires rutilent à l'intérieur des boutiques, des « ovriours » comme on dit. Chacun des artistes a arboré écu ou oriflamme, portant sa marque et sa devise.

Le brouhaha s'accroît. De temps à autre, des cris s'élèvent suivis d'une bousculade. Les gardes repoussent brutalement les spectateurs qui forment une haie compacte.

Dans le lointain, on distingue le son des vielles et des tambourins. Un frémissement court dans la foule. Chacun se trémousse et se hausse pour voir plus vite les arrivants. Le cortège approche. Les cloches de Notre-Dame s'ébranlent. Les assistants se taisent, la gorge serrée. L'instant est solennel.

Précédés des jongleurs faisant résonner leurs instruments, voici les gardes à cheval ; puis ce sont les porteurs des bannières des quartiers, celles des corporations. Pressés les uns contre les autres, les spectateurs regardent, bouche bée.

Voilà les représentants du Clergé, tout le Chapitre des Messieurs les Chanoines, voici l'Evêque de Lausanne, Guillaume de Champvent, grave et imposant sous son dais.

Nouvelle rumeur dans la foule qui s'abat à genoux. Les reliques passent. Puis, porté sur une haute chaise, Grégoire X paraît, dominant le cortège et la place. Sa main bénit sans relâche. Il est environné des plus hauts dignitaires de l'Eglise.

Les gens se redressent. On chuchote, on se pousse du coude, on nomme ceux que l'on connaît. Le riche vêtement de l'abbé de Saint-Gall suscite bien des commentaires.

Une cohorte de moines défile en psalmodiant. Les spectateurs recommencent à jacasser, puis de nouveau se taisent. Des chevaliers à cheval, armés de pied en cap, précèdent Sa Majesté l'Empereur. Rodolphe de Habsbourg a revêtu toute la pompe impériale. Le bruit court qu'il a dépensé neuf cents marcs d'argent pour son seul costume. Des acclamations jaillissent. Un cortège de princes, de comtes et de barons s'écoule lentement.

Déjà les voix résonnent sous les voûtes de la cathédrale. Les reliques ont été déposées au pied du maître-autel. Les cloches se sont tues. La cérémonie de la consécration est commencée.

D'après Huguette Chausson,

« Lausenette » - Payot Lausanne.

Pour le maître

La consécration de la cathédrale de Lausanne, le 20 octobre 1275, a eu un grand retentissement dans toute l'Europe. La « Lecture du mois » ne pouvait ignorer le 700e anniversaire de cet événement. Pour vous permettre de revivre avec vos élèves cet épisode, nous vous proposons deux textes :

A L'INTENTION DES PLUS JEUNES...

Lausenette

SURVOL DU TEXTE

1. Le 20 octobre, Lausanne fêtera un grand anniversaire. Lequel ?

2. Cet événement s'est déroulé il y a ..... ans. Notre texte en raconte **un** épisode. Lequel ?

3. Dresse la liste de **tous les préparatifs** faits par les Lausannois.

Tu écriras par exemple :

— Ils renforcent les patrouilles du guet.

— Ils ...

4. Classe ces préparatifs selon les attributs suivants : A. la propreté. B. l'ordre. C. la richesse.

5. Quels sont **les signes** qui annoncent l'arrivée du cortège ?

6. Voilà le cortège ! Tu es reporter. Quels personnages vas-tu photographier pour ton journal. Cite-les dans l'odre de passage.

7. Rentré chez toi, quelles sont les **deux** photos que tu agrandiras ? Pourquoi ?

8. **Où** les enverras-tu après la fête ?

9. Tu as aussi observé **les spectateurs.** Que faisaient-ils pendant le passage du cortège ? Rédige un court article pour le journal local.

10. Entrons dans l'édifice ? Quelle cérémonie s'y déroule ?

Anno domini m. cc. lxx. Quinto vii [illegible] la
Sce marie lauf. devotissime a sanctissimo patre nostro pp. Gregorio
decimo. presente illustri viro rodulpho rege alamanie et illustri regina
anna vxore dni regis cum liberis eorundem Alberto altemino. Rodul
pho et domina sanctione cum aliis quatuor filiabus dni regis. Interfuerunt
autem predce consecrationi. hostiensis. eps. Gyllis. tt. sci marci. Iacobus
rius. tt. Sce praxedis pbr. Cardinales octo. Bonus sci andree. Gui
vertus sci eustachii. Iacobus sce marie in cosmedin. Matheus sce marie
in porticu. Gothofridus sci georgii ad velum aureum. Dyacni Cardi
nales archiepi lugdunens. Rhemens. Mediolanens. Bisuntin. Et lugdunens.
Epi lausan. Sistaricens. Petrens. Valentinens. Iudicens. Pisanens. Marsilien. Cre
monens. Cenomanens. Valentinus. Hispanie ucnesinus. Capuha. Aquinens in
arta. Rotomagens. Spirens. Constantie. Tridentinus. Basilien. Et plures ab
bates religiosi. ac ecclastice personc. Interfuerunt etiam barones qui cum
dno rege uenerunt. Dux carentie. Dux lochongie. Dux de theque. lodoui
cus. Dux lanahe. Marchio de ispers. laugrauius alsatie inferioris
laugrauius de buchetn. Comes rubus december. Comes bocardus
de oember. fredicus bulgrauius de unsember. Eduardus. Comes de am
bispore. Comes de leinsten. Comes eduardus de calcuclo bogen. Comes
cimisco. de lurigucn. Comes fredicus de lurigucn. Comes de parreto. Comes
de cemb. Comes de lerebert. Comes barri. Comes de blam. n. on. Comes
herlaten. Comes montis bengardi et multitudo nobilium in arta. Pre
fatis in sanctissimis pp. Gregorius omnes illi qui ecclesiam sce Marie lauf tpr
consecrationis interfuerunt. Annis et xl. dies in perpetuum omnibus uere con
fessis de iunctis s penitentiis ambiosum relaxauit. Archiepi uero et epi
fere omnes sup nominati. xl. dies similiter indulserunt.

Hec sunt nomina reliquiarum quas sanctissimus pri bone memorie gregorius
pp. decimus die qua consecrauit dictam ecclesiam. Videlicet bte marie lauf.
posuit et conclusit propriis suis manibus infra manus altare quod altare
propris manibus imisit et consecrauit. Videlicet. De ligno dnice. De sepulchro
beate marie. De costa beate marie magdalene. De costa beati laurentii.
De sepulchro dni. De sepulchro beate marie virginis. De presepio dni. De
ligno crucis bi andree. Et de quibusdam aliis. &c.

La date : Anno Domini M° CC° LXX° Quinto XIII° (kal nov) emb (ris)

Les hôtes de marque : Sanctissimo Patre nostro Papa Gregorio decimo .....
..... illustri viro Rodulpho rege alemanie et illustri regina Anna .....

Les ecclésiastiques :
..... Hostienses episcopus .....

..... archiepiscopi .....

..... episcopi Lausannensis, Systericensis, ...

Et plures abbates, religiosi ac ecclesiastice persone.

Les nobles : ..... barones .....
..... dux .....

..... comes .....

..... et multitudo nobilium infinita.

Le dit très saint pape Grégoire accorda miséricordieusement à titre perpétuel une année et 40 jours de pénitence à tous ceux qui auront visité l'église Sainte-Marie de Lausanne à l'époque de la consécration après s'être dûment confessés. Les archevêques et évêques nommés ci-dessus accordèrent presque tous semblablement 40 jours.

Voici les noms des reliques que le très Saint Père pape de bonne mémoire Grégoire X déposa et enferma de ses propres mains le jour de la consécration dans le maître-autel, ce maître-autel que de ses propres mains oignit et consacra. A savoir :

du bois de la Croix, des cheveux de Sainte-Marie, de la côte de Marie-Madeleine, de la côte de Saint-Laurent, du tombeau de Notre Seigneur, du tombeau de la Sainte Vierge Marie, de la crèche du Seigneur, du bois de la croix de Saint-André et de quelques autres, etc....

A L'INTENTION DES PLUS GRANDS...

L'acte de consécration

OBJECTIFS DE CETTE ÉTUDE

Au cours de l'étude, les élèves seront encouragés à
— observer avec acuité ;
— déchiffrer une langue et une écriture inconnues ;
— donner un sens cohérent à leurs découvertes ;
— analyser le contenu d'un message ;
— émettre des hypothèses sur la signification et la valeur de ce document.

A la fin de l'apprentissage, les élèves seront capables de
— énumérer les carctéristiques de ce document quant à sa forme extérieure : parchemin (vélin), écriture gothique, manuscrit soigné et bien conservé.
— énoncer, dans l'ordre décroissant d'importance, les 4 parties du document soit :

a) l'octroi d'une indulgence de 1 an et 40 jours aux fidèles qui visiteront la cathédrale le jour anniversaire de la dédicace, après s'être confessés.

b) la liste des reliques déposées (au moins trois).

c) les témoins : présenter brièvement les hôtes de marque ; énumérer les titres ecclésiastiques et nobiliaires représentés ; conclure au grand retentissement de l'événement en Europe.

d) la date, en décodant l'expression.

— définir, dans leur vocabulaire, les notions de péché, de pénitence et d'indulgence.
— exprimer le rôle joué par les indulgences et leur abus dans la naissance de la Réforme.
— situer l'événement dans l'histoire vaudoise et confédérée.
— dessiner et orner une majuscule gothique de leur choix.

SUGGESTIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le document proposé n'est pas, à priori, facile à analyser par les élèves. Cependant, les difficultés rencontrées peuvent souvent stimuler l'activité de recherche, dans la mesure où le maître saura **doser** l'obstacle à franchir, en **faciliter l'approche** par un aménagement de la présentation, **choisir** les objectifs en fonction de l'âge et de la capacité des élèves, **organiser** en recherche collective les moments de l'étude qui s'avéreraient trop difficiles et décourageants sous forme de travail individuel.

Dans un premier temps, le maître laissera dans la mesure du possible les élèves seuls face à ce document, en dirigeant leur travail de recherche par un questionnaire d'observation (voir ci-dessous). Il restera lui-même disponible pour aider, stimuler l'effort, mettre sur la voie, suggérer une démarche, une réflexion.

Dans un deuxième temps, maître et élèves discuteront les réponses trouvées, les hypothèses formulées. Au cours de cet entretien, le maître apportera les compléments d'information qu'il juge opportuns, s'efforcera de situer le document dans son époque, en fera saisir la signification profonde.

Les synthèses ainsi découvertes constitueront en quelque sorte la fiche signalétique du document étudié.

QUESTIONNAIRE D'OBSERVATION

Aspect du document

1. a) Sur quelle matière a-t-il été écrit ? (ce n'est pas du papier !). b) Cherche le sens de ce mot. c) Le dictionnaire cite une ville. Situe-la en Europe.

2. Quelle partie du document est-elle la mieux conservée ? Laquelle la plus abîmée ?

3. De quelle façon le document a-t-il été plié ?

4. Quelle langue est utilisée dans le texte ? Qu'est-ce qui te fait penser cela ?

5. Quelle écriture le scribe a-t-il tracée ? L'anglaise - la gothique - la ronde - la scripte ?

6. a) Dessine la lettrine reproduite sur ta feuille. b) Qualifie le travail du scribe : c'est un travail ....., ... c) Dessine le A initial tel qu'il figure sur le document et orne-le à ton idée.

Sens du texte

I. Il se compose de 4 parties principales. Lis attentivement chacune d'elles et complète les phrases suivantes :

1. La première partie exprime ..... ; j'ai deviné l'année .....

2. La deuxième partie est constituée par ..... Je distingue ..... groupes : a) ..... b) ..... c) .....

3. Dans la troisième partie, le pape ..... accorde aux fidèles une ..... de ..... an et ..... jours. Il pose les conditions suivantes : les fidèles doivent ..... ; puis ils visiteront ..... (quoi ?) ..... (quand ?) .....

4. La quatrième partie énumère ..... déposées à la cathédrale. Les plus précieuses me semblent être ....., ..., ...

II. 1. a) A ton avis, laquelle de ces quatres parties est la plus importante ?

b) Essaie de les classer par ordre décroissant d'importance.

2. Choisis l'hypothèse qui te semble la plus vraisemblable (motive ta réponse) : a) ce document était destiné à être affiché sur la porte de la cathédrale pendant les périodes de fêtes religieuses ; b) ce document était lu en chaire chaque année le jour anniversaire de la dédicace ; c) ce document est le procès-verbal de la cérémonie de la consécration de l'édifice.

DOCUMENTATION L'ACTE DE CONSÉCRATION

Sa forme. Parchemin (vélin = peau de veau) rectangulaire, de 52 cm. × 34 cm., rongé en haut, laissant voir deux plis verticaux.

Ce n'est pas un feuilet arraché à un livre, ni une affiche (il ne porte pas trace de clous, de colle ou d'applique). On pense qu'il a été conservé roulé en commençant par le bas, ce qui expliquerait qu'il soit abîmé dans sa partie supérieure. Ecriture de missel, belle gothique large et soignée. Une majuscule initiale est ornée. Le document ne porte ni sceau, ni signature, et n'a donc pas été attesté par des témoins présents.

1re conclusion : « Ce n'est pas un acte de consécration proprement dit, mais **une**

simple narration faite par on ne sait qui. » (P. Nicolas Raedlé.)

L'analyse du mesage contenu dans le texte nous apprend qu'il s'agit

— **des indulgences** accordées à un sanctuaire qui est le but d'un pèlerinage célèbre ;

— de la liste **des reliques** particulièrement précieuses qui y reposent ;

— de **la liste des témoins** en quelque sorte cautions pour les indulgences accordées.

2e conclusion : (hypothèse). Ce document était lu publiquement à Notre-Dame devant les fidèles assemblés pour les cérémonies jubilaires. Il s'agirait du texte d'**une proclamation.** Evêque et Chapitre ajoutaient foi à son contenu.

Valeur historique

1. Le texte semble avair été composé vers la fin du XIVe - début du XVe siècle, au vu de divers éléments préexistants et aujourd'hui disparus : l'Acte de consécration lui-même, les chroniques de l'époque, etc.

2. Des comparaisons avec d'autres documents existants confirment les renseignements apportés par cet acte :

— **Les Annales des Dominicains de Colmar** disent que le pape arrive à Lausanne la veille des nones d'octobre 1275 (6 oct.) et que le roi Rodolphe, accompagné de la reine et de 4 enfants, le rejoignent le jour de la Saint-Luc (18 oct.).

— **Le Bullaire de Grégoire X** contient des lettres adressées par le pape les 13 et 14 octobre depuis Lausanne. Il nous apprend en outre que, le 27 oct., le pape était à Sion, en route pour l'Italie, après avoir, au passage dans la vallée du Rhône, consacré l'église de Huémoz.

— On possède enfin, publié à Prague par un historien en 1695, **le serment de fidélité de Rodolphe de Habsbourg** au chef de l'Eglise romaine. Ce document est daté du XIIIo des calendes de novembre comme notre acte. La liste des témoins s'y retrouve à peu près semblable.

3. Notre document est donc **le seul que nous possédions** concernant la consécration de la cathédrale. **Sa valeur historique n'est pas contestée.**

Analyse du document

1. **La date :** Mo CCo LXXo Quinto XIIIo kal novembris = le 13e jour des calendes de novembre de l'an du Seigneur 1275.

Le calendrier julien, établi par Jules-César en 45 av. J.-C., partage le mois en trois parties inégales marquées par trois jours principaux : **les calendes** (1er jour), **les ides** (5e au 7e jour suivant le mois) et **les nones** (13e au 15e jour). Les jours se comptent à partir de ces trois divisions, **mais à rebours,** soit par antécédence. Le XIIIo jour des calendes de novembre est donc le treizième avant le 1er novembre.

2. **Les témoins :**

a) Les hôtes de marque : **Grégoire X,** élu pape le 1er sept. 1271, mort le 10 janvier 1276, soit quelque 3 mois après son passage à Lausanne. **Rodolphe de Habsbourg,** élu empereur le 23 sept. 1273, mort le 15 juillet 1291. **Anne de Habsbourg,** Anne de Hohenberg (famille de Hohenzollern), première femme de Rodolphe, morte en 1281. Les quatre enfants de Rodolphe : **Albert,** roi des Romains († 1308), **Hartmann** († 1282), **Rodolphe** († 1290), **Sansone,** une fille que ne cite aucun autre acte.

b) Les ecclésiastiques : on y relève **8 cardinaux** (Hostienses episcopus), **5 archevêques,** dont celui de Lyon (Lugdunensis), de Ravenne (Ravennensis), de Milan (Medyolenensis) ; **17 évêques,** dont celui de Lausanne, de Genève (Gebenensis), de Liège (Ludiensis), de Paris (Parisiensis), de Marseile (Marsiliensis), de Crémone (Cremonensis), de Valence en Espagne (Valentinus Hyspanis), de Bâle (Basiliensis) « et plusieurs abbés, religieux et personnes ecclésiastiques ».

c) Les nobles (barones), dont **les ducs** (Dux) de Carinthie (Carentie), de Lorraine (Lochonigie), **des comtes** (Comes), parmi lesquels le landgrave d'Alsace (langravius arsatie), un comte de Habsbourg parent de l'empereur (Ebrardus comes de ambispore), « et une multitude de nobles ».

Tous avaient rivalisé de faste et consacré à leur costume, leur équipement, leur suite, des sommes fabuleuses : l'abbé de Saint-Gall n'a-t-il pas vendu une partie de ses terres pour paraître à Lausanne, alors que l'empereur dépensait dépensait 900 marcs d'argent ? (Le marc d'argent valait à l'époque ½ livre française, soit 184 g. d'argent ; 900 marcs = 165 kg. d'argent, soit environ 60 000 de nos francs... !)

3. **Les indulgences accordées.** (Voir la traduction française en regard du document.) Ajoutons que le pape Nicolas IV étendit encore cette indulgence, le 3 déc. 1291, à tous les fidèles qui feraient la dite visite aux 4 fêtes de la Bienheureuse Marie, de la Sainte-Croix, de Saint Jean-Baptiste et de Saint Jean l'Evangéliste. **C'est le passage essentiel de cette proclamation.**

Selon l'enseignement de l'Eglise, les âmes des justes en état de péché véniel au moment de la mort achèvent au purgatoire d'expier leurs fautes avant d'être admises au ciel. Ils s'agit ici de peines temporelles, par opposition aux peines éternelles que les damnés subissent en enfer. Au Moyen Age, les dignitaires de l'Eglise avaient le pouvoir d'accorder aux fidèles **une réduction des peines temporelles.** Une indulgence de 40 jours signifie donc que son bénéficiaire obtient la rémission de la peine qu'il aurait rachetée par **une pénitence** de ce même nombre de jours.

Le pape seul pouvait accorder une indulgence plénière, soit totale. Les évêques 10 à 40 jours, et exceptionnellement un an à l'occasion de la consécration d'une église.

Les indulgences ont donné lieu au Moyen Age à un trafic éhonté. L'Eglise, pour financer certains travaux de construction des temples, vendait les indulgences à prix d'argent. La campagne de vente organisée par le pape Léon X au profit de ceux qui contribuaient aux frais de construction de Saint-Pierre à Rome provoqua la célèbre **querelle des indulgences.** Ce fut cette vente qui provoqua, en 1517, les premières prédications de Luther et fut à l'origine de la Réforme.

4. **Les reliques.** (Voir la traduction française en regard du document.) Il s'agit donc de ce qui reste des instruments de la passion du Christ, de celle des martyrs, et généralement de ce qui a servi à l'usage des saints, comme leurs habits, leurs ornements sacerdotaux, etc., et qui est proposé à la vénération des fidèles.

Celles qui furent enfermées dans le maître-autel à l'occasion de la consécration étaient considérées comme particulièrement précieuses.

(Une partie des renseignements qui précèdent est tirée d'un article de Maxime Reymond dans la « Revue d'Histoire ecclésiastique suisse, 1910.)

Le texte d'H. Chausson (recto) et le document : acte de consécration (verso) font l'objet d'un tirage à part (18 ct. l'exemplaire) à disposition chez J.-L. CORNAZ, Longeraie 3, 1066 Lausanne. On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (13 ct. la feuille).

La parole est d'or... lorsque l'image la complète

Si vous enseignez, faites des exposés ou des démonstrations, vous devriez alors pouvoir utiliser l'appareil convenant le mieux à votre tâche! Faites-vous donc conseiller sans engagement par nos spécialistes.

Elmo Filmatic 16-A. Un modèle de pointe pour la projection des films 16 mm sonores et muets. Projection à l'arrêt et au ralenti (5 im./sec.) sans scintillement. Mise en place automatique du film. Amplificateur de 20 W transistorisé. Haut-parleur Hi-Fi détachable formant couvercle.

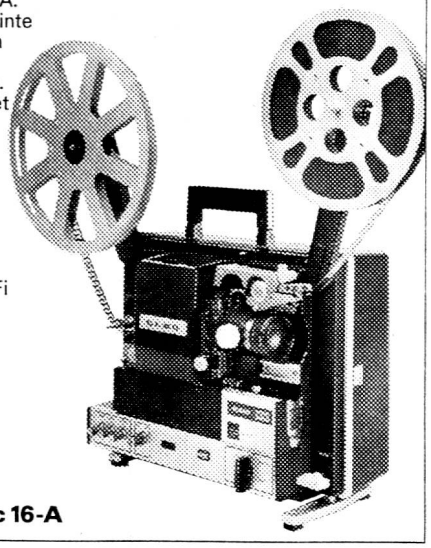

Elmo-Filmatic 16-A

Elmo ST-1200. Projecteur à performances élevées, pour films Super-8/Single-8 à son magnétique et optique. Capacité des bobines jusqu'à 360 m. Amplificateur 10 W transistorisé. Possibilité d'enregistrement double ou superposé.

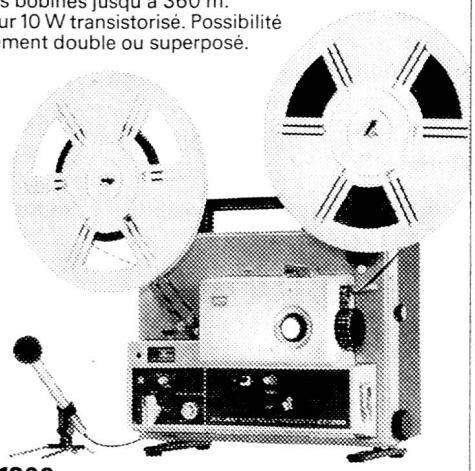

Elmo-ST-1200

Erno Videoport. Projecteur à écran incorporé pour cassettes de films sonores Super-8/Single-8. Projection sans fin ou arrêt automatique. Partout et toujours prêt à la projection, même en plein jour. Idéal pour la vente, la démonstration, l'enseignement.

Erno Videoport

Cabin Cassette SP. Projecteur automatique pour dias en bande et cassette compacte de bande magnétique. Haute qualité sonore et optique. Emploi très simple. Convient particulièrement pour l'enseignement.

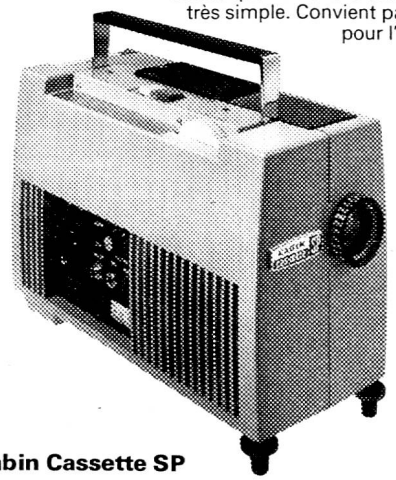

Cabin Cassette SP

City Werbe

Bon-Information

Veuillez m'envoyer pour information les documentations suivantes:

E-03-10-75

- ☐ Projecteurs sonores 16 mm Elmo
- ☐ Projecteurs sonores S-8 mm Elmo
- ☐ Erno Videoport
- ☐ Projecteur dia-sonore Cabin
- ☐ je désire une démonstration

Nom _____

Rue _____

Np/Lieu _____

Envoyer à ERNO PHOTO SA, Restelbergstrasse 49
8044 Zürich

ERNO

ERNO PHOTO SA, Restelbergstrasse 49
8044 Zürich, Tél. 01/28 94 32

Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement plus de 2300 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.

Etre à l'avant-garde du progrès
c'est confier ses affaires à la

Banque Cantonale Vaudoise

qui vous offre un service personnel, attentif et discret.

Comptoir de Fribourg du 3 au 12 octobre 1975

DÉMONSTRATION

Stand 79 - Tél. (037) 22 16 26

Bregger SA Fribourg

Pyrogravure électrique

Transcouleurs
Colorants extraordinaires
pour tissus synthétiques

Lefranc & Bourgeois

LE TÉLÉSIÈGE - TÉLÉSKIS

BUTTES - LA ROBELLA 1220 m - 1448 m

Val-de-Travers

VOUS OFFRE POUR LA SAISON 1975-1976

UN FORFAIT LIBRE-PARCOURS

VALABLE LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI

POUR LE PRIX DE **Fr. 10.–** PAR **ÉLÈVE**

EN ABONNEMENT NOMINATIF AVEC PHOTO

POSSIBILITÉ DE LOGEMENT ET PENSION A BUTTES

RENSEIGNEMENTS : Tél. (038) 61 15 24
61 33 33

Au jardin de la chanson

La Ronde des Métiers

Paroles : Gilles et Clouzot

Musique : Jean Villard - Gilles

mi m. RE DO SI mi m. RE DO SI mi m. si m. mi m. si m.

mi m. DO mi m. DO7 do dim do m6 SI SI fa# m. 9 5 dim. SI

DO7 4 SI DO7 4 SI la m. 9 SI 5 aug.

SI7 MI MI SI7

SI7 MI MI SI7 SI7

MI 7 la m. mi m. la m. DO la m. SOL FA MI

la m. SOL 6 FA7 4 mi m. la m. MI7 LA

MI7 LA MI7 LA

RE LA MI7 LA

Publié avec l'aimable autorisation de Jean Villard-Gilles qui conserve l'entier copyright.

LA RONDE DES MÉTIERS

I

Le cordonnier fait des souliers.
De cuir neuf son échoppe est pleine.
Vas-y ! tape sec, cordonnier !
Tir' le ligneul avec l'alène !
Taille l'empeigne et le quartier !

Hé ! cordonnier, vieux gnaf, écoute,
me faut de grosses godass's à clous,
c'est pour courir sur la grand-route,
la poussière, les cailloux.

Cordonnier, je veux pour ma belle
de fins escarpins de satin,
doux et légers comme des ailes,
c'est pour danser jusqu'au matin.

En voulez-vous des soqu's, des bottes,
des richelieus, des brodequins ?
Ça tient dans l'eau et dans la crotte,
voyez l'travail : du cousu main !

Des souliers pour danser la ronde,
la vieille ronde des métiers :
celle qu'on mène autour du monde.
Viv' le métier de cordonnier !

II

Le menuisier travaill' le bois.
Hardi ! l'ami, scions d'la planche !
V'là le jour des noc's, allez ! grouill'-toi !
Il me faut un lit pour dimanche,
et large comme un lit de roi !

Menuisier, ma femme est en couches.
Lâche tout ! saisis ton rabot !
On sent déjà le p'tit qui bouge !
On va lui foutre un beau berceau !

Le gosse est né, la mère est morte.
Menuisier, mon cœur est en deuil.
Travaille, il faut que je rapporte
Pour ma pauvre Lise un cercueil.

En voulez-vous ? voici du chêne,
du bois des îles, de l'acajou,
du noyer, de l'orme, du frêne.
Cœurs des forêts, ça tient debout !

Un tréteau de bois pour la ronde,
la jolie ronde des métiers :
celle qu'on mène autour du monde.
Viv' le métier de menuisier !

III

Le paysan labour' son champ.
Hardi ! mes bœufs, la terre est grasse.
Jette la graine dans le vent !
Le soleil vêtira l'espace
d'un manteau couleur de printemps.

Voici l'été, le blé superbe
se couche en cercle sous la faux.
La batteuse engloutit la gerbe.
Nous aurons le pain qu'il nous faut !

Le torse nu, blanc de farine,
le boulanger dans le pétrin
brasse à pleins bras la pâte fine
que déjà gonfle le levain.

Faut des paysans pour la légume !
Faut des maçons pour la maison !
Faut un forgeron pour l'enclume !
Faut un poète pour la chanson !

Le joli refrain de la ronde,
la vieille ronde des métiers :
celle qu'on danse autour du monde.
Viv' les métiers, les beaux métiers.

IV

Dans le joyeux charivari
des beaux métiers, des métiers nobles,
formes, matières, coloris,
soieries de Lyon, gants de Grenoble,
chapeaux et robes de Paris,

c'est la maison qui s'illumine,
le livre ouvert sous l'abat-jour.
C'est le bijou sur la main fine,
toutes les parur's de l'amour.

Artisans aux mains merveilleuses,
créateurs de joie et d'espoir,
magiciens de la vie heureuse,
puissiez-vous en ce siècle noir,

en ce temps de haine et de honte,
face aux sinistres armements,
face aux robots d'acier qui montent,
ah ! puissiez-vous, hommes vivants,

longtemps encor mener la ronde
tous ensemble, en bonne amitié,
pour sauver dans ce triste monde,
la joie, l'honneur, des beaux métiers !

Quelques disques...

Gilles et Urfer - Disque d'or - Philips (avec « La ronde des métiers » - « La Venoge » - etc.).

Gilles - 40 ans de chansons - Evasion 100 803 (avec « Dollar », 1932 - « Les conquérants », 1943 - « Perplexité », 1960 - etc.).

Edith et Gilles au Coup du Soleil - Evasion 100 811 (avec « Lausanne », 1941 - « Le Männerchor de Steffisburg », 1942 - « Perplexité », 1960 - etc.).

Quelques livres...

« Chansons que tout cela », Ed. Rencontre.

« Mon Demi-Siècle et Demi », Ed. Rencontre.

Deux émissions radioscolaires « A vous la chanson ! »

1. « A l'enseigne de la fille sans cœur ».
2. « Les trois cloches ».

Une « Lecture du mois »

Souvenirs extraits de « Mon demi-siècle ». (« Educateur » N° 9 du 7.3.1975.)

1932 - 1939. GILLES et JULIEN

Après des années de théâtre sous l'égide de leur maître Jacques Copeau, rénovateur de la scène française, ils font équipe en 1932 et se lancent dans la chanson. Ils obtiennent tout de suite un grand succès, car en apportant à cet art populaire leur métier de comédien, des thèmes originaux, une présentation où la plastique, le mime, le jeu, le dialogue et même le costume (maillot et pantalons noirs) sont un prolongement de la comédie, ils opèrent dans la chanson une manière de révolution. Ils chantent la mer, les métiers, les travers et les ridicules de la société, la peine des hommes, leur révolte, mêlent le comique et le dramatique pour tendre vers l'universel et toujours sous le signe de la poésie. Contestataires avant la lettre, leurs chansons sont le reflet et l'écho d'une époque fertile en scandales, en crises économiques, en luttes sociales, où l'on voit enfin naître et se développer, à la faveur du désordre des esprits et de l'aveuglement des gouvernements démocratiques, le fascisme et le nazisme, tandis que se tendent de plus en plus, jour après jour, les ressorts irrésistibles d'une guerre qui fut la plus meurtrière de l'histoire, et que pourtant Adolf Hitler avait annoncé à grands coups de gueule dans les débuts du IIIe Reich.

1940 - 1948. EDITH et GILLES

Gilles mobilisé retourne dans son pays la Suisse. Il y découvre une jeune et jolie femme, merveilleuse pianiste, chanteuse pleine d'esprit, Edith Burger avec laquelle il reconstitue une nouvelle équipe qui lui permettra de poursuivre le jeu et le dialogue (menés avant la guerre avec Julien), sur les tréteaux d'un cabaret lausannois, à l'enseigne du « Coup du Soleil ». Ce cabaret connut un succès aussi considérable que durable, car chantant à nouveau les thèmes les plus variés, ces deux artistes en firent un haut lieu de la liberté. Jouant avec la censure, jeu subtil, au cœur d'une Suisse entourée entièrement par les puissances toujours menaçantes de l'Axe, certaines des chansons de Gilles sont autant de chapitres d'une histoire de boue et de sang, chapitres où, par le détour de l'humour et de la satire, l'auteur a pu faire passer à travers la censure sa haine et son dégoût des nouveaux maîtres du monde.

1949 - 19... GILLES ET URFER

1948 : Edith meurt, en pleine jeunesse, au sommet de son merveilleux talent. C'est un deuil national.

Mais la vie continue, Gilles a la chance de rencontrer un nouveau partenaire, comédien, chanteur, pianiste, Urfer, avec lequel il va reprendre et poursuivre son œuvre de chansonnier.

Extrait de la pochette du disque : « Gilles, 40 ans de chansons » (Evasion 100 803).

Bertrand Jayet.

Le castor Grogh et sa tribu

Alberto Manzi. GP Rouge et Or, 1974. 185 pages.

Une grande tribu de castors vit dans la forêt. La tranquillité ne durera pas. Les loups, les saisons, le climat, les hommes vont rendre la vie très dure à nos pauvres castors.

Ce livre est non seulement captivant d'un bout à l'autre, mais instructif. L'enfant de 8 ans, en écoutant les castors parler entre eux, apprendra à connaître cet animal, son logis, sa nourriture, ses amis et ses ennemis.

Mais l'auteur veut aller plus loin. Il montre l'action négative de l'homme face à la nature et incite l'enfant à la protéger.

J.-M. E.

Le chat qui clignait de l'œil

Alfred Hitchcock. Paris Hachette Bibl. Verte, 1974. 184 pages.

Trois enfants « jouent » aux détectives durant leurs loisirs. Même s'ils ne sont que rarement pris au sérieux, ils ont néanmoins fait leurs preuves à plusieurs reprises.

Des forains, accablés de malheurs depuis quelques semaines, sont de passage dans leur village. Nos trois détectives se lient avec le fils du propriétaire. Pour essayer de lui venir en aide, ils commencent une enquête qui bien vite se précise. Mais il s'agit d'une affaire beaucoup plus importante que prévu. Que risquent-ils ? Parviendront-ils au bout de leur peine ? Le lecteur se posera des questions de ce genre tout au long de ce passionnant roman policier, que je conseille à des enfants de 11 ans environ. Voilà un livre à suspense à mettre dans les mains d'un enfant qui ne lit pas encore beaucoup.

J.-M. E.

Les Jum's et le cousin de Patagonie

Lamblin-Pujol. Paris G.P. Rouge et Or, 1974, Collection Spirale. 184 pages.

Une équipe de copains (filles et garçons) se rendent dans le chalet d'un ami. Après leur bac, ils ont commencé des études de journaliste. Ils montent dans un autobus qui devrait les conduire chez leur ami, mais malheureusement celui-là est utilisé pour une course particulière.

Les quatre jeunes gens vont se retrouver au centre d'une étrange réunion de famille, au cours de laquelle sera réparti un héritage. Vite conscients que les événements ne se déroulent pas normalement, les jeunes journalistes se lancent dans une formidable enquête.

Cette aventure policière est captivante d'un bout à l'autre. Elle s'adresse aux enfants de 10 ans. Ce livre a d'autres avantages ; les caractères relativement grands, le vocabulaire utilisé et l'abondance des dialogues facilitent la lecture de ce livre. Il peut donc être recommandé à un enfant qui n'aime pas lire ou qui a des difficultés de déchiffrage. Voilà donc un excellent livre pour une bibliothèque de classe.

J.-M. E.

La valise mystérieuse

Olivier Beaucaire. Hachette Bibl. Verte, 1974. 185 pages.

Christine, une jeune fille de 18 ans, est choisie à son insu pour transporter des films précieux que des bandits veulent vendre à l'étranger. Mais Christine découvre le pot aux roses avant de partir. Pourtant, malgré les risques, elle entreprend son périlleux voyage, au cours duquel elle sera protégée par un agent secret. Mais tout ne se passe pas aussi bien que le chef des services secrets l'avait prévu. La jeune fille se retrouve seule face aux bandits pour sauver les films et surtout retrouver son grand-père dont elle est sans nouvelle.

Cette aventure policière tient sans cesse le lecteur en haleine. Ce livre de détente plaira sans doute aux enfants dès 10 ans ; il peut même être recommandé spécialement comme livre d'accrochage pour les élèves qui n'aiment pas beaucoup la lecture.

M.-T. E.

Radio scolaire

Encore quelques remarques

FEUILLETS DE DOCUMENTATION

Ce sont les départements de l'Instruction publique de toute la Suisse romande qui financent la publication des feuillets de documentation. Ces fiches, on le sait, sont indispensables pour bien préparer une émission, puisqu'elles fournissent :

— un résumé aussi précis que possible ;

— des suggestions pour l'exploitation en classe ;

— des indications permettant de compléter l'émission par des livres, des disques, des films, des diapositives, etc. ;

— dans certains cas, des éléments complémentaires comme les paroles et la musique d'un chant, des croquis ou des schémas, etc.

Le coût de ces fiches pédagogiques a beaucoup augmenté au cours de ces dernières années. Dans l'impossibilité de demander à la Conférence romande des directeurs de l'Instruction publique d'augmenter sa contribution, les responsables de la radio scolaire (commission régionale et groupe de travail) ont estimé que, pour réaliser les économies nécessaires, il fallait revoir notamment le mode de distribution des feuillets de documentation.

La décision essentielle a été la suivante : **les fiches ne seront désormais plus distribuées automatiquement à tous les enseignants de la Suisse romande ;** les DIP élaboreront une nouvelle clé de répartition pour qu'il en parvienne tout de même dans chaque établissement scolaire.

Il ne devrait en résulter aucun inconvénient :

— de toute façon, dans le précédent système, bon nombre de fiches, par négligence, omission ou inattention, n'étaient pas remises à leurs destinataires ;

— il est facile, dans le cadre d'un bâtiment scolaire comportant des classes de tous les âges, de répartir entre les maîtres intéressés les fiches relatives aux émissions des différents degrés ;

— enfin, tout enseignant qui souhaite posséder à titre personnel le jeu complet des feuillets de documentation peut l'obtenir sur simple demande au Département de l'Instruction publique de son canton.

FICHES CRITIQUES

Rappelons tout d'abord ce qui figure à ce sujet dans les « renseignements généraux » qui accompagnent les fiches de documentation :

Il est extrêmement important, pour les

responsables de la radio scolaire, de connaître l'opinion des enseignants sur les émissions qu'ils ont écoutées avec leurs classes : les renseignements ainsi obtenus doivent permettre d'établir, trimestre après trimestre, un programme qui réponde toujours mieux aux nécessités de l'enseignement.

Mais ces fiches[1] peuvent avoir une autre utilité : servir à défendre l'existence même de la radio scolaire. Il y a là, en effet, un problème auquel j'ai déjà fait allusion il y a deux semaines, et au sujet duquel je ne saurais faire mieux que de reproduire ici les remarques contenues dans le tout récent « Rapport d'activité pour l'année 1974-1975 » de la Commission régionale romande des émissions radioscolaires.

« Il s'est trouvé, surtout dans certains milieux de RTSR, des personnes pour contester l'utilité et la valeur des émissions radioscolaires (...) Dans la plupart des cas, il a bien fallu constater chez ces contradicteurs une ignorance nette, à la fois des besoins de l'enseignement et des véritables prestations de la radio scolaire. On la juge souvent sur ce qu'elle a été et on méconnaît toute l'évolution de ces dernières années.

» Personne n'a jamais prétendu que tout allait parfaitement. La preuve en est que la commission régionale a réclamé et réclame encore un appui plus net. Que celui-ci soit accordé sous la forme d'un conseiller pédagogique à plein temps ou d'un renforcement du service actuel peut se discuter. Mais il est clair que le groupe de travail ne peut pas, à lui seul, contrôler dans le détail tout ce qui se passe à l'antenne.

» Un effort sérieux a été accompli pour de véritables émissions de radio, c'est-à-dire qu'elles en utilisent toutes les ressources et en respectent les caractéristiques. A ce titre, nous croyons pouvoir affirmer que la plupart de nos productions peuvent soutenir la comparaison avec les autres émissions de la radio, même si elles ne sacrifient pas au goût du jour. Bien sûr, des progrès doivent être faits. Ils ne sauraient être obtenus d'ailleurs si facilement sans l'appui dont il a été question ci-dessus.

» Contrairement à ce que certains croient, l'impact de la radio scolaire ne se mesure pas seulement au nombre de classes qui prennent en direct les émissions. Il se juge aussi, et même plus, sur le degré d'intégration de celles-ci à l'enseignement, sur leur pouvoir d'information et de formation des élèves, sur leur capacité à engendrer des tâches formatrices, des réflexions et des discussions. Et pour cela, il faut convenir que l'enregistrement sur bandes a un avantage indiscutable sur l'écoute en direct. Celui-ci s'est considérablement développé. Le nombre de prêts de bandes magnétiques est en constante augmentation. Dans certaines régions, on ne connaît presque plus que ce mode de transmission. Le Centre de documentation pédagogique de Neuchâtel a prêté 1700 émissions enregistrées en 1974 ; l'institution analogue du canton de Vaud annonce 1400 prêts pendant la même période, et celle du Valais 745 de septembre 1974 à mai 1975. Si on y ajoute les chiffres du plus important des Centres de Suisse romande, celui de Genève, et ceux de Fribourg, si on tient compte du nombre de maître qui enregistrent sur cassettes pour leur propre compte et pour celui de leurs collègues d'établissement, si enfin on n'oublie pas les écoutes en direct, comment peut-on soutenir encore que la radio scolaire soit sans écho ? »

Quinzaine du 6 au 17 octobre

POUR LES PETITS

A vous la chanson !

Il arrive qu'un interprète d'aujourd'hui redonne vie et succès à des chansons plus ou moins anciennes, folkloriques ou non, qui ont connu leur temps de gloire puis sont tombées dans l'oubli. Ainsi de Serge Kerval reprenant « Le Petit Grégoire » de Théodore Botrel.

Botrel représente un moment important de l'histoire de la chanson française. Il est même un des rares auteurs qui ait pu se targuer de voir certaines de ses œuvres entrer dans le répertoire du folklore. Toutefois, les puristes lui reprochent d'avoir forcé la note du pittoresque provincial et d'avoir abouti à des ballades plus bretonnes que nature — qui prennent figure de produits d'exportation à l'usage de l'étranger...

Il n'en reste pas moins que « Le Petit Grégoire », par exemple, rejoint incontestablement l'esprit et les thèmes favoris de la chanson populaire. Et cette espèce de « légende de pitié et de mort » se débite sur une mélodie à la fois simple et sensible, qui ne saurait manquer de séduire de tout jeunes auditeurs. D'où le choix qu'a fait de cette chanson Bertrand Jayet pour son émission « A vous la chanson ! » destinée aux élèves de 6 à 9 ans — émission que Serge Kerval anime d'ailleurs en personne.

Diffusion : lundi 6 octobre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Contes

Dans « Un de Baumugnes », ce très beau conte pour grandes personnes, Giono parle quelque part de « ces chansons de la mère qui sont comme des fruits bien frais, et bien ronds, et bien juteux », et qui, en complément du lait, « manger de la bouche », sont, pour les petits enfants, « le manger de la cervelle ». N'en pourrait-on dire autant, pour de tout jeunes élèves de 6 à 9 ans, à propos des contes qui enchantent leur imagination et affinent leur sensibilité ?

Point n'est besoin, d'ailleurs, que ces contes recourent obligatoirement aux prestiges du rêve le plus pur, aux pouvoirs extraordinaires du monde des fées. La fantaisie peut naître du cadre le plus quotidien et conduire tout naturellement à une manière nouvelle de considérer les gens et les choses qui nous entourent. Ainsi en va-t-il dans la série de trois contes que Mousse Boulanger, sous le titre général de « Suzanne, petite fille de chez nous », a composés tout exprès pour la radio scolaire.

Le premier de ces contes nous met en présence de « Suzanne à la maison », où la fillette, espiègle et intrépide, gentille et généreuse, mais aussi étourdie et oublieuse, se voit rappeler par les objets eux-mêmes, non sans humour, ce que sont quelques-unes des attitudes nécessaires à l'harmonie de la vie familiale...

Diffusion : lundi 13 octobre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

POUR LES MOYENS

Héros à la une !

Cette émission s'intitulait précédemment « Plaisir de lire ». Il importe, en effet, que la lecture d'un livre s'avère, pour de jeunes lecteurs de 10 à 12 ans, une source de plaisir. Ce n'est guère qu'à cette condition que la lecture sera vraiment profitable : parce que l'intérêt suscité par le déroulement de l'histoire en éveillera d'autres, portant sur les éléments seconds de l'intrigue (par exemple, la connaissance géographique du pays où l'aventure se déroule, le métier exercé par les personnages qui y sont impliqués, etc.).

Mais le nouveau titre de l'émission marque une autre dimension : mettre en valeur aussi certains traits de caractère, certaines motivations du comportement qui font que les personnages du récit peuvent apparaître comme des « héros ». Non pas tant des héros au sens spectaculaire ou glorieux du terme, mais de ces êtres qui donnent aux événements quoti-

diens une certaine qualité et qui méritent d'être choisis pour modèles.

Le livre présenté au cours de cette émission, « Le Chat qui clignait de l'Œil », a pour auteur Alfred Hitchcock. C'est dire qu'il est paré de tout l'intérêt du suspense policier. Mais D. Monnier et E. Pillonel, responsables de cette présentation, n'omettront pas d'attirer aussi l'attention sur d'autres aspects: le pittoresque et la dureté de l'existence des forains, les exigences requises de ceux qui pratiquent des métiers tels que détective ou dompteur de lions, etc.

Diffusion : mardi 7 et jeudi 9 octobre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Belles histoires

La plupart des émissions radioscolaires ont des intentions didactiques. C'est dans la nature même de leur fonction. Mais rien n'empêche que certaines d'entre elles affectent un caractère apparemment plus gratuit et favorisent les charmes imprévus de l'imagination, en faisant par exemple, comme le souhaitait Marceline Desbordes-Valmore, « chanter l'heure et le vent ». D'ailleurs, qui pourrait prétendre que le chant d'un merle dans l'aube mouillée de rosée ou les jeux irisés de la lumière aux confins d'un étang ne nous enseignent rien — ne serait-ce qu'à être heureux de l'instant qui nous est donné ?

Au reste, la pédagogie la plus ouverte est loin de s'opposer à ce qu'on accorde de temps à autre, aux élèves retenus entre les quatre murs d'une classe — et même s'ils sont âgés de 10 à 12 ans — la grâce de s'évader, au gré de « belles histoires », vers les provinces bénies du rêve. Ce à quoi les convie Simone Collet, avec « Le Cheval bleu », un récit où, au-delà du monde des adultes troublé par des susceptibilités mesquines, Jean-Marie, une fois sacrifié le temps nécessaire à ses devoirs d'anglais ou de mathématique, retrouve, le soir venu, d'étranges compagnons : des chevaux bleus et leur roi, qui cherchent à l'entraîner jusqu'aux vastes pâturages de la lune...

Diffusion : mardi et jeudi 16 octobre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

POUR LES GRANDS

La littérature, un dialogue entre amis

Pour une large part, la littérature française étudiée dans nos classes est une littérature de cour ou de ville. La tradition campagnarde représente pourtant un courant important du domaine de l'expression littéraire — avec cette restriction qu'elle a fourni plus souvent matière à des tableaux édifiants qu'à une juste peinture des travaux et des jours du terroir.

Certes, il n'est pas inutile, à une époque où les excès de la civilisation urbaine confèrent à la vie rustique tout à la fois les attraits du rêve et les couleurs du regret, de retrouver le sens d'une grandeur et d'une beauté certaines des « travaux de l'automne ». Mais, la littérature constituant un témoignage d'ensemble sur l'aventure de l'homme au long des siècles et au gré des circonstances, il est loisible d'y découvrir ausi quelques tableaux des peines dont ces travaux s'accompagnent.

Au cours de son émission « La littérature, un dialogue entre amis » — la 17e du genre — le soussigné s'efforce d'illustrer ces aspects contrastés de la tâche qui est celle des hommes de la glèbe, et cela au gré des textes suivants :

— V. Hugo : **L'Automne.** (Poème tiré de « Toute la Lyre ». Reproduit dans « Nouvelle Anthologie poétique », de G. Rouger et R. France, p. 152 ; Editions F. Nathan, Paris, 1953.)

— H. de Régnier : **Septembre.** (Poème tiré de « La Sandale ailée », p. 44 ; Mercure de France, Paris, 1925.)

— J. Cressot : **Le Chanvre.** (In « Le **Pain au Lièvre »,** p. 206 ; La Guilde du Livre, Lausanne, 1974.)

— R. Vincent : **Enfants.** (In « Campagne », p. 85 ; A La Baconnière, Neuchâtel, 1943.)

— C.-F. Ramuz: **Vendanges.** (In « Œuvres complètes », vol. 15, p. 29 ; Editions H.-L. Mermod, Lausanne, 1941.)

— Marquis d'Argenson : **Journal et Mémoires.** (Fragments reproduits dans « Les Ecrivains Témoins du Peuple », p. 94 ; Editions J'ai Lu, Paris, 1964, coll. L'Essentiel N° 10, textes réunis et présentés par Françoise et Jean Fourastié.)

— C.-F. Landry : **Le Paysan.** (In « La Ronde des Métiers », p. 223 ; Editions de l'Eglise nationale vaudoise, Lausanne, 1943.)

— C.-F. Ramuz : **« Si vous nous parliez une Fois... ».** (Tiré de « Besoin de Grandeur », in « Œuvres complètes », vol. 19, p. 118 ; Editions H.-L. Mermod, Lausanne, 1941.)

— C. Michelet : **« La Terre est toujours Immuable... ».** (Tiré de « J'ai choisi la Terre », p. 210 ; Editions Robert Laffont, Paris, 1975, coll. « Un Homme et son Métier ».)

Diffusion : mercredi 8 et vendredi 10 octobre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Familie Gerber

Il y a longtemps que de nombreux enseignants demandaient aux responsables de la radio scolaire de prévoir la diffusion d'émissions pour l'étude des langues étrangères, et tout particulièrement de l'allemand. Ce n'était guère possible, tant que les structures scolaires de Suisse romande présentaient une trop grande disparité. Aujourd'hui que la coordination a fait de nets progrès, jusque dans le domaine des programmes et des moyens d'enseignement, une telle nouveauté peut être envisagée dans le cadre de la radio scolaire.

Une première expérience, à l'intention des élèves de 12 à 15 ans, est ainsi tentée avec « Familie Gerber », une série de cinq émissions préparées par W. Müller et U. Studer et qui s'échelonnent tout au long de l'année scolaire 1975/1976. A cette cadence-là, il ne s'agit évidemment pas d'un cours de langue à proprement parler. L'intention est plutôt de proposer aux élèves, en complément de ce qu'ils auront déjà étudié de façon systématique avec leurs maîtres, l'audition d'allemand parlé. Le thème de la scène jouée permettra en outre de contrôler pratiquement l'acquisition d'un certain nombre de notions et tournures fondamentales, ainsi que d'amorcer l'étude d'une chanson populaire.

La première émission de cette série nous présente les quatre membres de « Familie Gerber beim Abendessen », cependant que la chanson proposée constate que :

« In einem kühlen Grunde, da geht ein Mühlenrad »...

Diffusion : mercredi 15 et vendredi 17 octobre, à 10 h. 15, sur Radio Suisse romande II (MF).

Francis Bourquin.

[1] *Les feuillets de documentation ne sont accompagnés que d'*un seul exemplaire *de fiche critique (ici encore : économies !). Mais il est possible d'en demander d'autres exemplaires, en précisant leur nombre, auprès de chaque Département cantonal de l'instruction publique ou auprès de la Radio Suisse romande, émissions radioscolaires, Maison de la Radio, 1211 Genève 8.*

Divers

Semaine de culture respiratoire, de relaxation et d'éducation corporelle

Du 19 au 25 octobre 1975, Salvan

Cours dirigé par Mme M.-A. Fischer, diplômée de l'Ecole suisse de culture respiratoire Klara Wolf.

Les participants à ce cours pourront se familiariser avec des exercices indispensables au maintien de leur santé.

Ils s'initieront aux moyens de stimuler la circulation sanguine, de régulariser le métabolisme cellulaire, de rétablir l'équilibre des systèmes glandulaire et nerveux, de recouvrer le sommeil, tout en fortifiant le système musculaire.

Prix du cours de gymnastique respiratoire : Fr. 60.— (chaque jour, 3 leçons de 40 minutes, avant les repas).

Prix de pension : entre Fr. 32.— et Fr. 38.—.

Nourriture végétarienne sur demande.

Le cours débutera le dimanche 19 octobre à 17 h. 20 à la salle de gymnastique du nouveau collège de Salvan et se terminera le samedi 25 octobre par le repas de midi.

Tenue : training, pantalons ou collants chauds, pantoufles de gymnastique légères, tapis mousse ou de bain, **grandeur maximum** 110 × 65 cm.

Douches à disposition.

Renseignements et inscription : Michèle-Aline Fischer, 2, av. Floréal, 1006 Lausanne, téléphone (021) 26 63 19. CCP : 10-123 85.

Campagne de distribution de pommes à la récréation

Les préparatifs de la prochaine campagne de distribution de pommes à la récréation sont achevés. Celle de l'hiver 1974/1975 a donné pleine satisfaction puisque 755 localités (726 l'année précédente) y ont participé. Pas moins de 10 millions de pommes ont été consommées, ce qui totalise 125 wagons de 10 tonnes.

Nous savons que sans l'appui efficace du corps enseignant, comme aussi des administrations cantonales et des autorités communales, un développement et un résultat si réjouissants n'auraient pas été possibles. Aussi ne voulons-nous pas manquer de vous remercier. Il nous est particulièrement agréable de constater que la campagne de distribution de la pomme de la récréation est organisée régulièrement dans de très nombreuses écoles depuis bien des années et qu'il ne saurait plus être question de s'en passer. L'excellent contact établi en maints endroits entre les écoles et les fournisseurs de fruits a certainement contribué dans une large mesure à ce succès.

Afin d'encourager notre croisade, nous avons organisé des concours de dessins et de collages dans diverses écoles. Parmi les nombreux travaux réussis, deux dessins ont été sélectionnés, à savoir : « Echec à la carie » (par un élève de 14 ans, à Wil/SG) et « Visage souriant d'une pomme » (par une élève de 11 ans, de Bondo-Promontogno/Bergell). Tirés sous la forme de poster en couleur, de 60 × 90 cm., ils ne manqueront certainement pas d'attirer ou de renforcer les sympathies pour la pomme de la récréation. Nous tenons gratuitement — jusqu'à épuisement du stock — ces posters à votre disposition. C'est avec plaisir que nous attendons votre commande.

Régie fédérale des alcools.

Les livres

Education et politique Capelle, Jean.

Paris, Presses universitaires de France, 1974, 264 p.

Professeur, recteur, directeur général de l'organisation et des programmes scolaires au ministère de l'Education nationale, député, J. Capelle sait de quoi il parle quand il aborde les problèmes de l'éducation. Son exposé est clair et réaliste.

L'éducation est avant tout affaire de politique. Sa finalité est précise : préparer les jeunes à entrer dans la vie active. Elle s'accomplit par l'enseignement obligatoire (6 à 16 ans) et gratuit, le libre accès aux différents cycles. Mais la politique d'éducation doit encore définir les cycles d'enseignement qui assureront à tous les jeunes des chances égales de formation ; quels examens sanctionneront les études ; elle doit aussi prévoir les locaux qui accueilleront les jeunes et planifier pour qu'ils puissent trouver un emploi correspondant à leur formation.

Or, malgré la loi E. Faure et les réformes suivantes, il y a encore bien des lacunes : l'enseignement technique n'a pas été valorisé, est mal équipé ; les étudiants continuent d'affluer vers les enseignements théoriques des universités qui n'offrent aucun débouché.

Quant aux maîtres, leurs formations sont encore trop inégales et leurs possibilités de promotion souvent en contradiction avec la formation reçue.

J. Capelle n'a pas fait une étude partisane. Sa réflexion de pédagogue et d'homme politique clarifie la situation confuse de cette énorme entreprise qu'est l'éducation nationale. Il propose des solutions intéressantes pour achever la rénovation du système scolaire et universitaire. A son avis, ce ne peut être une révolution, mais une évolution par l'intérieur pour que le système s'affranchisse du conservatisme traditionnel.

Document IRDP No 5561,

Mme Schwab.

NOUVEAU ELNA T SP

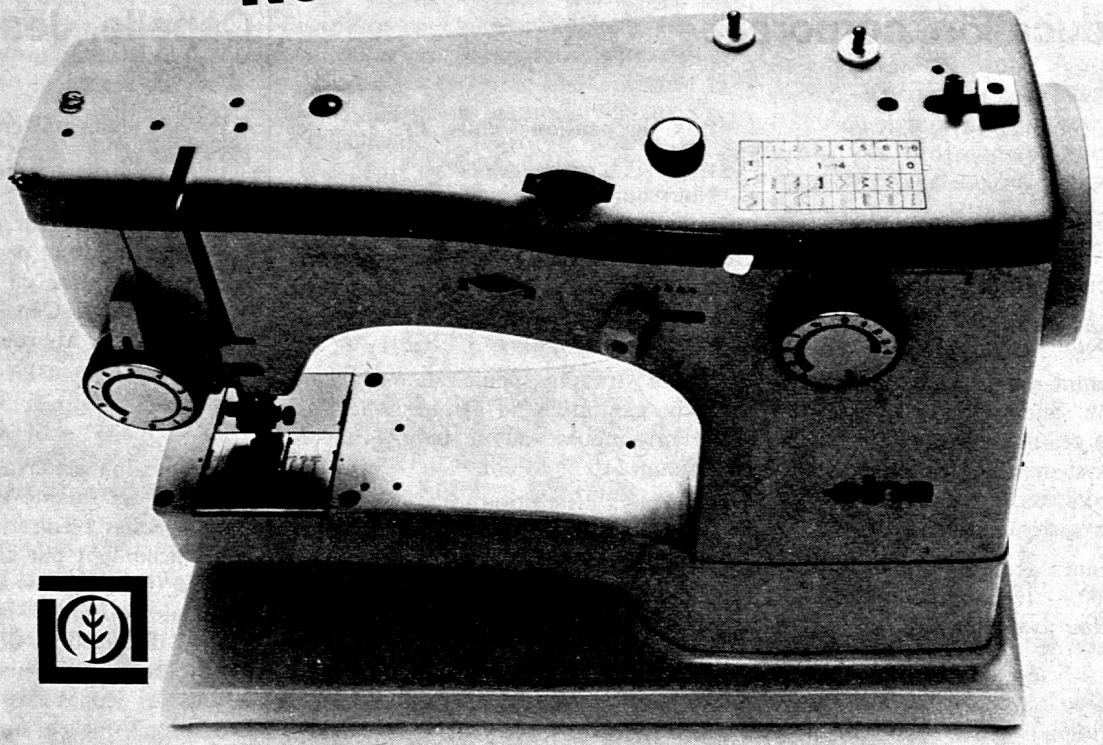

AGREABLE A ENSEIGNER PARCE QUE FACILE A UTILISER

Parmi une gamme de 13 modèles, Elna offre maintenant la machine à coudre utilitaire par excellence Elna T SP (Top Special) avec un programme de couture élargi et entièrement incorporé (14 points dont 11 utilitaires spécialement pour tissus stretch et la boutonnière automatique).

Un schéma placé sur l' Elna T SP permet la sélection facile des points.

Elna offre des rabais avantageux aux écoles et maîtresses de couture et met à disposition du personnel compétent pour des cours spéciaux et un service d'entretien des machines.

elna

COUPON

pour une documentation complète sur les machines à coudre Elna et le matériel scolaire gratuit.

Nom:
Prénom:
Rue:
NP/Lieu:

A envoyer à: ELNA S.A., 1211 Genève 13

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

Bibliothèque Nationale Suisse 3003 BERNE

J. A. 1820 Montreux 1